

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL**  
**DU 29 NOVEMBRE 2011**

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 21 novembre 2011, accompagnée d'un ordre du jour comportant 40 objets et d'un ordre du jour complémentaire daté du 23 novembre 2011 comportant 1 objet.

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 36 présents

**Présidence de Mme Catherine HOUDART, Échevine-Présidente,**

~~**Présidence de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre**~~

Présents : Mme C. HOUDART, M. BEUGNIES, M. MARTIN, M. SAKAS,

~~M. DUPONT J.P.~~, Mme CRUVEILLER, M. DARVILLE, Échevins

M. BARVAIS, Président du CPAS

M. BAILLY, M. DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, ~~M. MILLER,~~

Mme KAPOMPOLE, Mme COLINIA, M. ROSSI, M. VISEUR, M. DEL BORRELLO,

Mme COUSTURIER, M. DE PUYT, M. MANDERLIER, M. LECOCQ,

~~M. MERCIER W.~~, Mme. POURBAIX, Mme MERCIER A.M., ~~M. LAFOSSE,~~

Mme MOUCHERON, M. HAMBYE, M. MUZALIA WENDASUBIA,

Mme NAHIME, Mme BRICHAUX, Mme JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET,

~~M. JACQUEMIN, M. DUPONT X.~~, M. BRESART, Mme BOUROUBA,

Mme PREVOT, ~~Mme DEJARDIN,~~ MM. ~~FRANCOIS,~~ DUBOIS, Mmes

FRANCQ, WAELPUT, Conseillers

et M. Pierre URBAIN, Secrétaire communal.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Chers collègues, nous allons

commencer notre séance. Je vous informe de l'absence de M. Jean-Pierre DUPONT et

de M. Willy MERCIER ainsi que du retard de M. Xavier DUPONT. Vous signaler

également que le procès-verbal de la séance du 25 octobre dernier se trouve sur cette

table, sans aucune remarque de votre part d'ici la fin de la séance, il sera considéré

comme approuvé. Veuillez déjà noter que le prochain Conseil communal aura lieu le 20

décembre 2011. Voulez- vous également noter que le point 17bis qui est porté à l'ordre

du jour qui est l'enlèvement et le traitement des immondices - mise en conformité du

règlement est porté en urgence, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Merci. Les points

remis à l'ordre du jour : le 11<sup>ème</sup> objet et au niveau du huis clos, dans le cadre du 39<sup>ème</sup>

objet, les points 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12a) ainsi que les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>

et 6<sup>ème</sup> points du point b). M. DUBOIS, vous avez demandé la parole.

M. Christophe DUBOIS, Conseiller : Concernant le PV de la séance précédente, je

voulais transmettre le message, qu'au dernier Conseil communal, on a voté à

l'unanimité une motion demandant au Gouvernement d'intervenir pour la libération de

Mme Nached qui était enfermée en Syrie et elle a été libérée voici une dizaine de jours

et donc je ne voulais pas manquer l'occasion de transmettre cette bonne nouvelle au Conseil communal.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci beaucoup et je pense d'ailleurs que vous avez envoyé un petit mail pour le signaler aux différents mandataires ici présents. Alors, je vous propose de travailler comme ceci : d'abord travailler sur notre ordre du jour, je vais dire classique et après nous viendrons à tous les points qui concernent le budget, aussi bien le budget de la Ville, bien entendu, le budget du CPAS et aussi le budget de la Régie Foncière. Donc, je vous propose de travailler comme cela, si cela vous convient, bien entendu. Je commence l'ordre du jour.

**1<sup>er</sup> Objet : Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pour l'année 2010. Secrétariat**

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère : J'ai un certain nombre de questions. Je les pose toutes ensembles ?

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Oui, je crois que ce sera plus facile.

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère : Très bien, merci beaucoup. Aux pages 47-48, je vois vraiment un point positif, c'est le projet de réaménagement du terrain Clos des Hirondelles pour les gens du voyage sédentarisés. Il s'agit un travail de médiation assez lent réalisé avec le concours du Cabinet du Ministre Nollet. Je souhaiterais savoir si, depuis le début de la réflexion, l'on a connu des avancées substantielles. Ensuite, je me pose des questions page 53 sur l'organisation par le Plaza Art et Amnesty International, on vient de les voir d'ailleurs dans l'antichambre, d'un ciné débat à propos du film « Les Damnés de la Mer ». Ce débat est vraiment une très bonne initiative. Une bonne réaction du public a été constatée mais une faible fréquentation a été enregistrée (44 spectateurs). C'est pourquoi je me demande comment les invitations sont programmées et qui les reçoit ? Parce que c'est dommage pour un pareil travail, surtout que des représentants d'Amnesty International étaient présents. Ensuite, aux pages 54-55, par rapport à la semaine sociale de 2010, il faut tirer des leçons de toutes les propositions offertes, de toutes les expériences menées. Beaucoup de bonnes idées, de sujets de réflexion mais le nombre de participants était souvent très réduit, quelquefois j'ai lu 6 ou 8 par séance. Vous le dites vous-même, il semble nécessaire de ne pas multiplier les animations sur la semaine et sur la journée car la dépense d'énergie des organisateurs est battue en brèche quelquefois par le manque d'intérêt du public. Mais, comme les idées sont bonnes, il serait peut-être judicieux de les rassembler, de les faire se rejoindre plutôt que de les considérer en ordre dispersé comme le mentionne le

document. A la page 88, sous le titre « Prévention », une équipe qui suit des détenus faisant usage de drogue et conduits en prison pour cette raison nous est présentée. Outre le fait qu'ils devraient être soignés ailleurs, à moins qu'ils ne soient dealers, je trouve dommageable que chacun travaille dans sa sphère privée, bien qu'ici, l'équipe de prévention ait intégré le Comité de Pilotage de la drogue de la prison de Mons. Il serait utile d'échanger également avec l'équipe de résilience par exemple. A la page 95, je constate que l'ALE de Mons a loué des salles de cinéma à Imagix et Plaza Art. Je souhaiterais en connaître la raison. Est-ce pour y donner des infos concernant le chômage et surtout permettre à de nombreuses personnes d'avoir une chance de retrouver du travail ? Cette expérience a-t-elle déjà donné des résultats et va-t-on la poursuivre ? Page 131, mon intervention concerne la reconstruction de la toiture du Théâtre de Mons. Je vois qu'elle a commencé mais quand le public pourra-t-il accéder au Théâtre à nouveau ?

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Mme MERCIER, le document que vous évoquez concerne le rapport d'activités sur l'Administration et la situation des affaires de la Ville pour l'année 2010.

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère : Oui, mais déjà à ce moment là, il y avait une nécessité...

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Oui, mais je tiens à le rappeler, il s'agit du rapport d'activités de l'année 2010. Nous sommes en décalage par rapport....

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère : Oui, mais même en 2010, il y avait déjà des choses à faire. Oui, j'entends bien que ce dont on parle est déjà passé. Alors, à la page 161, réalisation et régie du Lumeçon. A ce propos, ici au CdH, nous voudrions savoir si la Ville a organisé une cérémonie de remerciements pour Georges Raepers qui a tellement bien œuvré pour notre folklore. Si une fête a eu lieu, elle a été bien confidentielle. Nous n'en avons pas été informés. Alors, page 180, il s'agit des travaux du BAM. Durant ces travaux, que va devenir le personnel de surveillance ? Vous l'affectez à d'autres tâches, je suppose ? Page 230, ce sera la dernière question, la halle d'Hyon a fait long feu. Depuis le temps que l'idée du skate parc a été abandonnée pour Hyon, j'ai posé plusieurs fois la question de sa future affectation sans avoir jamais eu de réponse satisfaisante et cela même du temps de M. Biefnot. Est-ce que je serai fixée aujourd'hui sur cette future affectation ? Voilà, merci beaucoup de votre écoute.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Mme MERCIER, j'ai une méthode à vous proposer puisqu'il s'agit du rapport d'activités sur l'Administration pour l'année

2010, est-ce que vous acceptez que pour toutes les questions que vous avez posées sur les gens du voyage, sur Amnesty International, sur la semaine sociale, etc., les réponses vous soient envoyées par écrit pour que l'on puisse avancer dans l'ordre du jour.

Par rapport aux questions posées, bien entendu, nous en reparlerons dans le cadre du budget, notamment par rapport à la toiture du Théâtre, aux travaux du BAM, ce sera intégré tout à l'heure dans le cadre du budget. Des réponses peuvent être apportées dans ce cadre là. Par ailleurs, il y avait beaucoup de questions pour tout ce qui concerne les affaires sociales. Je vous propose que mon collègue M. BARVAIS vous réponde de façon écrite à ces questions si vous êtes d'accord.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Bien, y a-t-il d'autres remarques d'ordre général concernant le rapport sur la situation des affaires de la Ville pour l'année 2010

**2<sup>e</sup> Objet : Autorisation de se constituer partie civile devant le Tribunal de la Jeunesse de Mons contre une personne présumée responsable d'une effraction perpétrée la nuit du 02 au 03 juillet 2010 à l'Ecole des Sorbiers à Cuesmes. Contentieux RECPFAC/EC**

ADOPTE à l'unanimité - 1<sup>ère</sup> annexe

**3<sup>e</sup> Objet : Autorisation d'ester en justice contre la position soutenue par un organisme national dans le cadre du dossier des « Chèques-repas ». Contentieux GF/AN**

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Le point concerne l'affaire des chèques repas. La question fondamentale à se poser est de savoir si la Ville a éludé des cotisations sociales en donnant des primes sous forme de chèques repas. Il y a un an, parce qu'il y avait eu des difficultés à Charleroi, j'avais posé une question écrite sur le sujet et j'avais reçu une réponse tout à fait tranquillisante, disant que la situation n'était pas la même qu'à Charleroi et que l'on avait fait les choses comme il faut. Toutefois, je constate qu'aujourd'hui l'affaire est portée en justice. Alors, de deux choses l'une, ou il y a une fraude aux cotisations sociales ou il n'y en a pas mais, à la lecture du dossier, il est impossible de s'en rendre compte. En ce qui nous concerne, nous ne voulons pas couvrir une action en justice qui aurait pour objectif d'être blanchi d'une faute et donc, nous nous abstiendrons sur ce dossier là.

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère : J'ai aussi une question à poser qui rejoint la réflexion de M. VISEUR. Les chèques repas auraient été donnés au lieu de la prime de fin d'année. C'est cela que conteste la Ville qui ne veut pas comparaître devant le tribunal du travail de Mons mais devant le tribunal du travail de Bruxelles. Pourquoi

cette volonté ? Ensuite, je m'interroge sur la manière de traiter Maître Vandrongenbroeck, l'avocat chargé du dossier. Cette personne a été laissée sans information pendant un an et demi et se trouve maintenant remplacée par Maître Uytendhael. Elle est renvoyée sans autre forme de procès. Je trouve ça un peu cavalier. Merci bien.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Simplement, le tribunal du travail de Bruxelles s'est prononcé assez récemment dans le cadre de la problématique du remplacement de la programmation sociale par des chèques repas. Un jugement qui a été rendu par le tribunal de Bruxelles avait conclu à l'absence de remplacement et la seule concomitance en tant que telle n'était pas suffisante pour établir le remplacement. C'est pour cette raison que nous avons choisi d'aller à Bruxelles et non à Mons, parce que Bruxelles s'est déjà positionné sur une affaire telle que celle-ci.

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère : Vraiment, à première vue, cela paraît bizarre alors que nous avons un tribunal du travail ici, à Mons...

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : C'est important puisqu'ils se sont déjà prononcés en ce sens. Notre nouveau Conseil a déjà traité ce genre d'affaire. Celui-ci a donc été chargé de la nôtre compte tenu de son expérience. Si l'autre personne a bien été déchargée de sa mission, elle a reçu bien entendu des indemnités de compensation.

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère : Je trouve très bizarre qu'on choisisse comme ça son tribunal. La justice doit être rendue partout de la même façon. Je ne suis pas tellement sur le fait de choisir son tribunal.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : L'ONSS a son siège à Bruxelles. Il est possible d'assigner dans la ville où l'ONSS a son siège social. C'est pour cette raison que nous choisissons Bruxelles où a déjà été traité ce genre d'affaire.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

29 OUI :	Mme Houdart, MM. Beugnies, Martin, Sakas, Barvais, Mme Cruveiller, MM. Darville, Deplus, Mme Ouali, M. Debaugnies, Mmes Kapompole, Colinia, MM. Rossi, Del Borrello, Mme Cousturier, MM. De Puyt, Manderlier, Lecocq, Mme Pourbaix, M. Muzalia Wendasubia, Mmes Nahime, Brichaux, Job, M. Tondreau, Mme Hocquet, M. Bresart, Mmes Bourouba, Francq, Waelput
7 abs. :	MM. Bailly, Viseur, Mmes Mercier, Moucheron, M. Hambye, Mme Prévot, M. Dubois

ADOPTE - 2ème annexe

**4<sup>e</sup> Objet : CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTE DES CANTONS DE MONS.  
Augmentation du montant de la cotisation en 2012 à 2,60 euros par habitant.**

**Approbation. Gestion f. CISM**

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Ici, il s'agit de la cotisation du Centre Intercommunal de Santé. Je vois qu'on nous demande une augmentation du montant de 2,60 par habitant. Seulement, je vois que dans le budget de l'année 2012, à la page 62, la cotisation à l'Intercommunale a été diminuée. Je ne comprends pas pourquoi il nous est demandé une augmentation et que, dans l'autre sens, la cotisation de la Ville à l'Intercommunale est diminuée.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Je vais céder la parole à la Présidente de l'Intercommunale qui est Mme CRUVEILLER.

Mme Francine CRUVEILLER, Echevine : Mme la Conseillère, en 2011, l'augmentation de la cotisation à 3 euros a été demandée pour permettre à l'Intercommunale d'apurer son déficit. Maintenant, en 2012, la cotisation revient à la normale, c'est-à-dire 2,50 euros de l'année 2010 + l'index, donc on arrive à 2,60 euros.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Sur le budget adapté donc que nous avons voté fin d'année, on a versé un montant de 280.000 euros à l'Intercommunale. Cette année, sont prévus 240.000 euros. Il était budgété 280.000 en début d'année 2011 donc je ne comprends pas bien la modification.

Mme Francine CRUVEILLER, Echevine : Le montant budgété compte tenu de la cotisation de 3 euros. Maintenant, on en revient à une cotisation de 2,60 euros et donc, pour le budget, vous aurez une diminution de +/- 60 centimes par habitant ( $6 \times 9 = 54 - 54.000$  euros)

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Donc, on vote une augmentation cette année- ci par rapport à ce qui était prévu les années précédentes mais pas par rapport à 2011 où la cotisation était montée à 3 euros, c'est cela ?

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Exact !

ADOPTE à l'unanimité - 3<sup>ème</sup> annexe

**5<sup>e</sup> Objet : INTERCOMMUNALE IDEA. Assemblée générale le 15.12.2011 – Ordre du jour. Approbation. Gestion f. C/IDEA**

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : J'avais déjà fait la remarque en Commission. Dans l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'IDEA figurait la prolongation de notre participation à celle-ci. Cette mesure est normale. La société privée SHANKS, qui va s'occuper de nos déchets tient à ce que la longévité de l'IDEA soit suffisante. En

réalité, sa durée d'existence se termine en 2016. En matière d'investissement, pour qu'il y ait plus d'années, la société SHANKS demande une prolongation de 20 ans. Et ici, on nous présente au vote une prolongation de 30 ans. Je ne vois pas quel est l'intérêt de se lier pour une trop longue durée parce que dans 20 ans, quelle sera la situation ? Si on ne nous demande que 20 ans, je ne vois pas pourquoi il faudrait se lier plus longtemps. Il sera encore temps de décider à ce moment là si on continue. Donc, nous, nous abstenons à moins qu'entretiens, la situation ait changé ça mais ça m'étonnerait puisque c'est l'ordre du jour de l'IDEA.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Non, ça n'a pas changé, c'est toujours le même chiffre qui est proposé, donc les 30 ans, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : Mme Houdart, MM. Beugnies, Martin, Sakas, Barvais, Mme Cruveiller, MM. Darville, Bailly, Deplus, Mme Ouali, M. Debaugnies, Mmes Kapompole, Colinia, MM. Rossi, Del Borrello, Mme Cousturier, MM. De Puyt, Manderlier, Lecocq, Mmes Pourbaix, Mercier, Moucheron, MM. Hambye, Muzalia Wendasubia, Mmes Nahime, Brichaux, Job, M. Tondreau, Mme Hocquet, M. Bresart, Mmes Bourouba, Waelput  
4 abs. : M. Viseur, Mme Prévot, M. Dubois, Mme Francq

ADOPTE - 4<sup>ème</sup> annexe

**6<sup>e</sup> Objet : INTERCOMMUNALE DE PROPRIÉTÉ PUBLIQUE – I.D.E.P.P.**  
**Assemblée générale le 15.12.2011. Gestion f. C/IDEPP**

**7<sup>e</sup> Objet : INTERCOMMUNALE ITRADDEC. Assemblée générale le 15.12.2011 - Ordre du jour – Approbation des points 1 à 3. Gestion f. C/Itradec**

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Les points 6 et 7 sont liés puisque c'est la nouvelle politique des déchets dans la zone qui va être maintenant confiée à la nouvelle Intercommunale I.D.E.P.P. Alors, sur le point 6, la constatation est que SHANKS, la société privée qui fait partie de cette Intercommunale mixte, entend mener une politique de déchets largement conforme à ce que nous-mêmes nous préconisons depuis des décennies. L'IDEA et les autorités politiques qui composent l'IDEA évidemment, n'ont jamais voulu l'appliquer jusqu'à maintenant. On va enfin vers une collecte sélective des organiques et donc le point 6, nous allons le voter sans problème. Le point 7, c'est différent parce qu'il s'agit de la dissolution par absorption d'Itradec. Nous regrettons que les pouvoirs publics n'aient jamais été capables de mener cette politique. Je suis déjà intervenu là-dessus auparavant. Aujourd'hui, il faut dissoudre Itradec et, pour mener une politique cohérente, on doit s'adresser au privé. C'est la raison pour laquelle

nous nous abstiendrons symboliquement au point 7 parce que ce n'est pas normal d'abandonner ses missions de service public pour les confier au privé quand on n'a pas été capable de le faire soi-même.

Point 6 - ADOPTE à l'unanimité - 5<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 7 qui donne le résultat suivant :

33 OUI : Mme Houdart, MM. Beugnies, Martin, Sakas, Barvais, Mme Cruveiller, MM. Darville, Bailly, Deplus, Mme Ouali, M. Debaugnies, Mmes Kapompole, Colinia, MM. Rossi, Del Borrello, Mme Cousturier, MM. De Puyt, Manderlier, Lecocq, Mmes Pourbaix, Mercier, Moucheron, MM. Hambye, Muzalia Wendasubia, Mmes Nahime, Brichaux, Job, M. Tondreau, Mme Hocquet, M. Bresart, Mmes Bourouba, Francq, Waelput

3 abs. : M. Viseur, Mme Prévot, M. Dubois

ADOPTE - 6<sup>ème</sup> annexe

**8<sup>e</sup> Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 3 – Le quartier des Arts et de l'artisanat de Création – Travaux de réaménagement des Voiries – Approbation de l'avant-projet des travaux Place du Marché aux Herbes, bas de la rue de la Coupe et bas de la rue des Fripiers. 3e/5<sup>e</sup> E/CONV/Voiries P3/TX**

ADOPTE à l'unanimité - 7<sup>ème</sup> annexe

**9<sup>e</sup> Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 3 – Le quartier des Arts et de l'artisanat de Création – Travaux de réaménagement des Voiries – Prise de connaissance des esquisses de la rue de la Grande Triperie, de la rue de la Trouille et de la rue du Grand Trou Oudart. 3e/5<sup>e</sup> E/CONV/Voiries P3/TX**

ADOPTE à l'unanimité - 8<sup>ème</sup> annexe

**10<sup>e</sup> Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 2 – Le quartier de la gare et le centre d'arts religieux – Rénovation sélective des façades – Travaux – Approbation du dossier d'exécution modifié suite à l'accord de principe de modification par le Conseil Communal du 25.10.2011. 3e/5<sup>e</sup> E/CONV/Façades Gare/OS**

ADOPTE à l'unanimité - 9<sup>ème</sup> annexe

**11<sup>e</sup> Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 3 – Le quartier des Arts et de l'artisanat de Création – Centre de Design – Ancien couvent des Carmes déchaussés - création d'une aile contemporaine - Approbation du nouvel avant-projet des travaux considérant l'avis du Fonctionnaire délégué de la DGATLP. 3e/5<sup>e</sup> E/CONV/Design- Mess partie aile contemporaine/AB**

REMIS

**12<sup>e</sup> Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – L'espace Grand-Place et Patrimoine de l'Unesco. Traitement et coloris des façades. Travaux - approbation de l'addenda 1 et de l'estimation revue. 3e/5<sup>e</sup> E/2011/CONV/Façades P1.Travaux ML**



ADOPTE à l'unanimité - 10<sup>ème</sup> annexe**13<sup>e</sup> Objet : Convention Pôle Muséal. Culture**

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère : Il s'agit du Pôle Muséal qui comprend 10 sites. Dans le rapport d'activités on en parle aussi assez longuement. 4 sont opérationnels dès maintenant, le BAM qui va subir pendant 1 an une réfection complète, donc il ne sera plus possible d'y entrer avant un an. Ensuite, le remarquable Musée Duesberg, heureusement celui-là fonctionne, la Maison Van Gogh quant à elle, en 2015, sera le point de départ d'une grande exposition consacrée à ce peintre et enfin les trésors de la Collégiale Ste-Waudru. Voilà les 4 qui sont opérationnels, 3 surtout dès maintenant et le 4<sup>ème</sup> à partir de l'année suivante. Viendront encore l'ancien Mont-de-Piété, Centre d'Interprétation du Mythe de St-Georges et du Dragon, les minières de Spiennes, l'Historium au Musée Jean Lescarts, l'Artothèque à la Chapelle des Ursulines, le Centre d'Interprétation du Beffroi et le musée d'Histoire Militaire à la Machine-à-Eau. La question qui se pose est la suivante : ces 6 derniers sites pourront-ils rejoindre les 4 premiers et renforcer ainsi le Pôle Muséal avant 2015 ? Merci.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Bien entendu que fonctionnent les 6 nouveaux sites que vous avez cités, donc le Centre d'Interprétation, le Mythe de St-Georges, Centre Interprétation du Beffroi, le Centre d'Interprétation des minières de Spiennes, l'Historium de la Ville de Mons à la Maison Jean Lescarts, l'Artothèque à la Chapelle des Ursulines et le Centre d'Interprétation de l'Histoire Militaire de Mons à la Machine-à-Eau. Vous devez savoir que nous avons obtenu des moyens de financement dans le cadre des programmes Convergence du Feder de l'Union Européenne, sur base d'un avis unanime de la Task Force pour une série de sites et donc évidemment nous voulons intégrer tous ces sites dans un pôle important, culturel et touristique et nous avons le financement qui est assuré par le Commissariat Général au Tourisme de la Région wallonne notamment pour recruter du personnel qui pourra gérer au mieux ces sites. D'ailleurs nous avons déjà commencé des recrutements notamment pour les sites qui sont inscrits au Patrimoine de l'Unesco puisque nous avons une conservatrice de l'Unesco qui a déjà été engagée récemment au sein de la Ville de Mons.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Oui, dans ces musées il y en a deux qui malheureusement n'ont pas été cités, ils sont peut-être plus petits mais ils sont très chers aux montois, ils sont peut-être moins connus, c'est le Musée Chanoine Puissant et le Musée de l'Attacat. Je regrette souvent qu'ils disparaissent un peu de tous les ensembles

cités par la Ville, ce sont pourtant des musées de grande qualité. Il y a lieu d'en faire l'inventaire, des problèmes sont survenus à l'intérieur de ces musées et je trouve qu'ils devraient absolument être remis en valeur. C'est pour ça que je demande qu'on y réfléchisse et si c'est possible qu'on puisse les ajouter à cette liste, si c'est possible je dis bien mais en tout cas, essayer de les valoriser dans la perspective de 2015, quitte éventuellement à le rapprocher du Musée Duesberg vu qu'il pourrait y avoir des synergies entre ces musées. Merci beaucoup.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Il y a des choix qui ont dû être opérés et nous avons dû faire une liste par rapport aux lieux existants et aux lieux futurs. Evidemment, à partir du moment où l'on porte des choix, certains sont laissés de côté, cela ne veut pas dire qu'on n'essayera pas d'avoir une attention particulière pour ceux-ci. En plus, il faut savoir que les montants que la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est engagée à nous verser sont quand même des montants importants puisque pour l'année 2011 on parle d'un montant de 200.000 euros, pour l'année 2012 de 400.000 euros, pour 2013 de 600.000 euros, 2014 de 600.000 euros et 2015 de 600.000 euros. On pourra éventuellement voir dans un futur mais au départ ce n'était pas dans les priorités que nous avons listées.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Merci Madame.

ADOPTE à l'unanimité - 11<sup>ème</sup> annexe

**16<sup>e</sup> Objet : Droits d'occupation occasionnelle du domaine public dans un but commercial – Redevance.**

**Mise en conformité du règlement avec la décision du Collège communal du 18.11.2011. Gestion f.**

ADOPTE à l'unanimité - 12<sup>ème</sup> annexe

**17<sup>e</sup> Objet : Mise en conformité des règlements (taxes ou redevances) énumérés ci-dessous, avec la décision du Collège communal du 18.11.2011.**

Règlement-redevance sur la :

a) délivrance d'un permis d'urbanisme (anciennement permis de lotir). Gestion f. 040/361-03

ADOPTE à l'unanimité - 13<sup>ème</sup> annexe

b) délivrance de documents administratifs – tous services sauf population/état-civil. Gestion f. 04001/361-04

ADOPTE à l'unanimité - 14<sup>ème</sup> annexe

Règlements-taxe sur :

a) Les immeubles raccordables à l'égout. Gestion f. 040 / 363 – 08

ADOPTÉ à l'unanimité - 15<sup>ème</sup> annexe

b) L'évacuation des eaux usées par les égouts. Gestion f. 040 / 363 – 09

ADOPTÉ à l'unanimité - 16<sup>ème</sup> annexe

c) Le personnel de bar. Gestion f. 040 / 364 – 02

ADOPTÉ à l'unanimité - 17<sup>ème</sup> annexe

d) La force motrice. Gestion f. 040 / 364 – 03

ADOPTÉ à l'unanimité - 18<sup>ème</sup> annexe

e) Les mines, minières, carrières et terrils. Gestion f. 040 / 364 – 09

ADOPTÉ à l'unanimité - 19<sup>ème</sup> annexe

f) Les débits de boissons. Gestion f. 040 01 / 364 – 12

ADOPTÉ à l'unanimité - 20<sup>ème</sup> annexe

g) Les débits de tabac. Gestion f. 040 / 364 – 13

ADOPTÉ à l'unanimité - 21<sup>ème</sup> annexe

h) Les enseignes, publicités assimilées et les cordons lumineux. Gestion f. 040 / 364 – 22

ADOPTÉ à l'unanimité - 22<sup>ème</sup> annexe

i) Les panneaux publicitaires fixes. Gestion f. 040 / 364 – 23

ADOPTÉ à l'unanimité - 23<sup>ème</sup> annexe

j) La distribution gratuite d'écrits publicitaires « toutes boîtes ». Gestion f. 040 01 / 364 – 24

ADOPTÉ à l'unanimité - 24<sup>ème</sup> annexe

k) La taxe de séjour. Gestion f. 040 / 364 – 26

ADOPTÉ à l'unanimité - 25<sup>ème</sup> annexe

l) Les dépôts de mitrilles et de véhicules usagés. Gestion f. 040 / 364 – 29

ADOPTE à l'unanimité - 26<sup>ème</sup> annexe

m) Les établissements dangereux, insalubres et incommodes ainsi que ceux visés par le permis d'environnement. Gestion f. 040 / 364 – 30

ADOPTE à l'unanimité - 27<sup>ème</sup> annexe

n) Les agences bancaires. Gestion f. 040 / 364 – 32

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Il s'agit des règlements pour les taxes. Je ne vais pas les passer en revue mais il y en a une où je suis étonné quand même, c'est celle relative aux agences bancaires. J'ai lu qu'il y avait une taxe de 412,88 euros par an par poste de réception avec employé dans les agences bancaires. Je m'étonne que ce soient les postes avec du personnel qui soient taxés et pas les guichets automatiques en self-service parce qu'on taxe là où il y a de l'emploi et on ne taxe pas là où on contraire, ça détruit l'emploi, il n'y a pas de préposé. Cela me semble être le contraire du bon sens.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Je vais céder la parole à M.

BEUGNIES mais d'après les informations en ma possession, c'est la Région qui taxe directement ce qu'on appelle les automates.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : En connaît-on le taux ? Je suppose que vous ne disposez pas de » cette information. Je comprends mais cela eût été utile pour comparer le niveau de la taxation par la Région, je ne le savais pas, pour un guichet automatique et le niveau de la taxation pour un guichet où là il y a du personnel. Qu'est-ce qu'on favorise ? Même si c'est plus taxé, on mettra quand même des guichets automatiques, je le sais bien mais il ne faut pas encourager ce genre de choses. Enfin, bon, s'il n'y a pas de réponse, il n'y a pas de réponse....

M. Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Non, je n'ai pas la réponse, c'est la Région wallonne....

ADOPTE à l'unanimité - 28<sup>ème</sup> annexe

o) Les centres d'enfouissement technique. Gestion f. 040 / 364 – 33

ADOPTE à l'unanimité - 29<sup>ème</sup> annexe

p) Les logements loués meublés. Gestion f. 040 / 364 – 34

ADOPTE à l'unanimité - 30<sup>ème</sup> annexe

q) Les commerces de frites et de produits chauds de consommation à emporter situés tant en terrain privé que sur la voie publique. Gestion f. 040 02 / 364 – 48

ADOPTE à l'unanimité - 31<sup>ème</sup> annexe

r) Les commerces de nuit (anciennement night-shops). Gestion f. 040 04 / 364 – 48

ADOPTE à l'unanimité - 32<sup>ème</sup> annexe

s) Les phones-shops. Gestion f. 040 05 / 364 – 48

ADOPTE à l'unanimité - 33<sup>ème</sup> annexe

t) Les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé. Gestion f. 040 / 367 – 09

ADOPTE à l'unanimité - 34<sup>ème</sup> annexe

u) Les pylônes de GSM et autres. Gestion f. 040 / 367 - 10

ADOPTE à l'unanimité - 35<sup>ème</sup> annexe

v) Les immeubles inoccupés. Gestion f. 040 / 367 – 15

ADOPTE à l'unanimité - 36<sup>ème</sup> annexe

w) Les locaux affectés à l'exercice d'un commerce. Gestion f. 040 / 367 – 20

ADOPTE à l'unanimité - 37<sup>ème</sup> annexe

**17<sup>e</sup> objet bis : Par urgence - enlèvement des immondices - traitements des immondices - mise en conformité du règlement avec la décision du Collège communal du 18/11/2011 - Gestion financière**

ADOPTE à l'unanimité - 38<sup>ème</sup> annexe

**Entrée de M. Miller : 37 présents**

**19<sup>e</sup> Objet : Ancrage communal du Logement 2012-2013. Cellule Logement AA/octobre 2011**

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Globalement, le projet est intéressant, on peut aussi se réjouir de la nouveauté de la Maison Internationale qui introduit aussi des dossiers cette année-ci, c'est un collaborateur supplémentaire du niveau du logement à Mons, ce n'est pas dommage. Par contre, évidemment, on peut regretter dans l'absolu que ce soit établi par rapport au nombre de demandes de logements sur le territoire de la Ville de Mons en augmentation jusqu'à près de 1.300 dossiers pour Toit et Moi. Par contre, j'ai lu dans la circulaire que les projets non localisés ne seraient pas subsidiés.

Or, l' AIS pour le point 5 dans l'ordre des priorités et le point 13 n'a pas localisé ses opérations. Dispose-t-on d'un accord, d'une dérogation le fait-on passer comme ça ?

M. Christophe DUBOIS, Conseiller : Nous, évidemment nous soutenons cette augmentation et la diversification qui se trouvent dans l'offre des logements pour les moins nantis mais nous regrettons de ne pas disposer d'une véritable évaluation des différents plans qui ont précédé ce plan d'ancrage actuel pour pouvoir le situer et se positionner aujourd'hui sur l'état actuel de ce plan d'ancrage et surtout pour nous projeter dans une vision stratégique pour l'avenir. Nous aimerions qu'à l'avenir nous puissions situer les plans proposés dans une logique qui prend en compte le passé et qui voit l'avenir mais nous n'allons pas du tout nous opposer et nous soutiendrons ce point.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci beaucoup. Je vais céder la parole à M. MARTIN pour nous parler de l'ancrage communal et répondre aux questions.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Bien merci mes chers collègues. Tout d'abord, je voudrais repositionner ce dossier dans son contexte. Effectivement, lorsque j'ai repris le dossier au mois de juin dernier, j'ai essayé de faire, M. DUBOIS, l'inventaire des réalisations qui avaient été effectuées durant les précédents programmes d'ancrage. La question a été posée en Commission et donc le document sera envoyé à l'ensemble des chefs de groupe. Aujourd'hui, quant aux réalisations, je peux néanmoins vous apporter des données chiffrées plus précises. Pour ce qui concerne le programme d'ancrage 2007-2008, ce sont les dossiers relatifs à 49 logements qui avaient été introduits auprès des autorités wallonnes, 10 sont réalisés, le reste pour l'essentiel est en cours de réalisation et pour le programme d'ancrage 2009-2010, étendu dans les faits à l'année 2011, ce sont les dossiers concernant 25 logements qui avaient été introduits, 5 ont été abandonnés pour des questions de seuils liés au nombre de logements de transit que je vous ai expliqué en Commission et les 20 autres logements concernent le quartier du Parc du Bois de Mons portés par Toit et Moi. Ce dossier est en cours de finalisation avant réalisation concrète. Donc, par rapport au programme qui est déposé pour les années 2012-2013, je voudrais d'abord vous repréciser la manière avec laquelle nous avons travaillé. La Région wallonne nous a transmis sa circulaire durant l'été, au mois d'août, les informations complémentaires nous sont parvenues au mois de septembre et dès le mois de juin, j'avais déjà rencontré l'ensemble des opérateurs actifs sur le territoire de la Ville de Mons pour essayer de les mobiliser au maximum et de pouvoir solliciter un maximum de projets en vue d'augmenter le nombre de dossiers de

logements qui seraient déposés dans le cadre de cet ancrage par la Ville de Mons. In fine, cette démarche a porté ses fruits puisque vous le constatez par rapport à l'ancrage précédent, nous avions 25 logements, nous sommes maintenant à 64, les propositions initiales tournaient autour de 30. Tout ceci pour vous dire que cet effort de concertation avec les opérateurs a porté ses fruits même si à titre personnel je trouve que cela reste relativement modeste par rapport à ce que nous pourrions faire et c'est dans ce sens que nous avons décidé, avec l'ensemble des opérateurs concernés, de remettre sur pied un comité de suivi qui se réunit régulièrement durant l'année pour pouvoir faire en sorte que d'autres projets qui pourraient être ainsi initiés, soient déjà bien préparés en vue de l'ancrage suivant puisque la difficulté à laquelle nous sommes confrontés est que systématiquement la Région wallonne nous demande, à juste titre, que les projets déposés soient des projets réalisables dans des délais qui soient plus corrects et en tout cas plus rapides par rapport à ce que nous avons connu jusqu'à présent à la fois à Mons mais aussi dans le reste de la Wallonie. Dans cette optique, nous avons mobilisé les opérateurs pour déjà solliciter des projets pour le prochain ancrage. Ca, c'est la vision pour l'avenir. Pour ce qui concerne les dossiers qui sont déposés ici, ce sont des dossiers qui accordent une attention relative à deux objets particuliers qui sont d'une part, le logement adapté pour les personnes handicapées et d'autre part, le logement pour les familles nombreuses qui sont deux catégories de logements qui manquent fortement sur le territoire de la Ville de Mons. Nous avons espéré pouvoir mettre l'accent également sur le logement de transit pour lequel nous avons une difficulté également compte tenu des demandes à Mons. Malheureusement, la Ville a déjà atteint dans son offre, compte tenu notamment du travail important réalisé par le CPAS en la matière, le seuil minimal qui est requis par la Région wallonne, laquelle va dès lors mettre la priorité quant à son financement sur les communes qui n'ont pas encore atteint ce seuil. Cela, c'est pour situer le contexte général. In fine, on se retrouve donc avec un programme d'investissements de près de 8 millions d'euros pour 64 logements qui sont situés à la fois en Centre-Ville et dans les entités fusionnées avec la Ville de Mons et qui rencontrent les priorités de la Région wallonne. Pour répondre précisément aux questions, quant à l'évaluation des ancrages précédents, les chefs de groupe recevront un document complet sur les réalisations, année par année et opérateur par opérateur. Quant au nombre de logements, je pense vous avoir répondu de manière précise, quant au nombre d'opérateurs, vous l'avez remarqué effectivement, vous avez eu la gentillesse de le souligner, nous avons veillé à essayer d'élargir au maximum et au-delà

des opérateurs de logements, d'intégrer aussi le secteur associatif actif dans le domaine du logement et c'est comme ça que l'association Sans Toi Mais Ensemble est présente autour de la table. Pour l' AIS, effectivement Mme MOUCHERON, nous essayons de pouvoir déposer des dossiers qui ne sont pas localisés. Je dois à la vérité de dire, que nous avons, pour l' AIS, deux sources de financement, à la fois celle de l' ancrage communal et celle du Fonds du Logement où nous avons un accès direct aux subventions pour réaliser ces projets qui sont déjà inscrits dans les faits et qui pourront être précisés relativement rapidement par les autorités responsables. Le Conseil d' Administration de l' AIS a déjà notamment un dossier sur la Place de Jemappes à déposer. Donc, voilà pour ces quelques éléments.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Voilà des précisions importantes qui ont été apportées par M. MARTIN.

ADOPTE à l'unanimité - 39<sup>ème</sup> annexe

**20<sup>e</sup> Objet : Béguinage phase II « Les parkings du Nouveau Béguinage » : Aliénation de quotités de terrain aux acquéreurs des logements à construire sur la parcelle de terrain sise à Mons, rue des Canonniers, cadastrée Mons-3<sup>ème</sup> division section E n° 1081 K2 et 1081 R2 (9<sup>ème</sup> série).Cellule Patrimoine RF/NS**

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

29 OUI : Mme Houdart, MM. Beugnies, Martin, Sakas, Barvais, Mme Cruveiller, MM. Darville, Deplus, Mme Ouali, MM. Debaugnies, Miller, Mmes Kapompole, Colinia, MM. Rossi, Del Borrello, Mme Cousturier, MM. De Puyt, Manderlier, Lecocq, Mme Pourbaix, M. Muzalia Wendasubia, Mmes Nahime, Brichaux, Job, M. Tondreau, Mme Hocquet, M. Bresart, Mmes Bourouba, Waelput  
 5 NON : M. Bailly, Mmes Mercier, Moucheron, M. Hambye, Mme Francq  
 3 abs. : M. Viseur, Mme Prévot, M. Dubois

ADOPTE - 40<sup>ème</sup> annexe

**21<sup>e</sup> Objet : Béguinage phase III « Résidence Val des Ecoliers » : Aliénation de quotités de terrain aux acquéreurs des logements à construire sur les parcelles de terrain sise à Mons, rue des Canonniers, cadastrées Mons-3<sup>ème</sup> division section E n° 1081 K2 et 1081 R2 (7<sup>ème</sup> série). Cellule Patrimoine RF/NS**

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

29 OUI : Mme Houdart, MM. Beugnies, Martin, Sakas, Barvais, Mme Cruveiller, MM. Darville, Deplus, Mme Ouali, MM. Debaugnies, Miller, Mmes Kapompole, Colinia, MM. Rossi, Del Borrello, Mme Cousturier, MM. De Puyt, Manderlier, Lecocq, Mme Pourbaix, M. Muzalia Wendasubia,



Mmes Nahime, Brichaux, Job, M. Tondreau, Mme Hocquet, M. Bresart,  
 Mmes Bourouba, Waelput  
 5 NON : M. Bailly, Mmes Mercier, Moucheron, M. Hambye, Mme Francq  
 3 abs. : M. Viseur, Mme Prévot, M. Dubois

ADOPTE - 41<sup>ème</sup> annexe

**23<sup>e</sup> Objet : Modification du règlement communal sur les taxis en ce qui concerne la publicité. Mobilité Taxis/Règlement**

ADOPTE à l'unanimité - 42<sup>ème</sup> annexe

**24<sup>e</sup> Objet : Coût vérité réel 2010 et coût-vérité prévisionnel 2012. Environnement Coût vérité**

ADOPTE à l'unanimité - 43<sup>ème</sup> annexe

**Entrées de MM. Dupont X. et Lafosse : 39 présents**

**25<sup>e</sup> Objet : Travaux de requalification du Musée des Beaux-Arts (BAM) – Haussement du niveau des installations – Information de la décision du Collège Communal du 07 octobre 2011 relative à un avenant « Études préalables aux interventions». 3e/5<sup>e</sup> E/2004/Sub. 772.130.01**

**26<sup>e</sup> Objet : BAM – Mission d’auteur de projet – Haussement du niveau des installations – Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché. 3e/5<sup>e</sup> E/2004/Sub.772.130.01**

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : Je pourrais peut-être prendre les 25 et 26 qui concernent à peu près le même problème, c’est-à-dire le BAM. Mes interventions sur le BAM vous manquent-elles à ce point que vous m’offrez tant d’occasions d’y revenir ? C’est un peu ma question du jour parce que ça mérité aussi un petit historique et quelques explications, les deux points n’étant pas tout à fait faciles à comprendre. Il y a peu, vous demandiez 241.000 euros pour des travaux de drainage derrière le bâtiment. M. DARVILLE m’a confirmé que comme l’humidité était antérieure aux travaux, il n’y aurait pas de dédommagement pour la Ville et seraient donc à charge de la Ville entièrement. Mais, une question quand même : auriez-vous planté votre maison au milieu d’un marais bien connu de vous sans d’abord l’assécher ? Je rappelle que la Communauté française a elle-même refusé d’accrocher ses œuvres aux cimaises de certaines salles tant elles étaient humides, mais enfin, soit. En juillet 2010, vous nous avez annoncé un audit sur le BAM. M. le Bourgmestre nous a assuré de lire son rapport ensemble. En septembre 2010, je vous adresse une interpellation pour connaître le contenu de cet audit, son coût, la société qui avait procédé à celui-ci la suite que vous comptiez lui donner. Nous n’avons jamais reçu d’information et nous n’avons jamais

été conviés à aucun débat. A ce titre, je trouve vraiment que ce dossier manque de transparence. Aujourd'hui, vous nous annoncez, pour les points qui nous concernent qu'il faut rehausser le niveau des installations du BAM sans quoi il ne pourra recevoir d'expositions de type internationales, celles-ci évidemment ont des exigences minimum de sécurité et de conservation des œuvres. Vous assurez, ces exigences ne sont connues que depuis peu. En 2004 ou approchant, on aurait donc décidé alors que la candidature de Mons Capitale Culturelle était déjà dans l'air de refaire tout un bâtiment aux normes pour le prix prohibitif que l'on sait, simplement pour recevoir des artistes de province ? On va rehausser et la première exposition ouvrant en 2013, vous considérez qu'il y a urgence vu qu'une fois les travaux réalisés, il faudra un délai de mise en fonctionnement de 6 mois avant de recevoir les premières toiles. Coût de l'étude préalable : 49.571 euros. Je rappelle qu'il y a des malfaçons, qu'elles doivent être corrigées, l'entreprise encore liée par la non réception des travaux devait s'occuper du chantier mais par sécurité, vu le manque de temps et la difficulté des tractations en cours, la Ville fait parallèlement un autre appel d'offres. M. DARVILLE m'a dit que le coût de base de ce rehaussement sera de 4 millions d'euros. Cela dépasse toutes nos craintes. De plus, j'ai besoin de nouvelles explications car j'ai bien trouvé dans les prévisions budgétaires la somme de 3.500.000 euros à l'article 722.60 article 2 du budget hors quota avec des subsides espérés de 2 millions d'euros mais aussi dans les annexes du budget la somme encore de 4 millions d'euros en emprunt non subsidiable pour les exercices suivants. Et là, je m'inquiète quand même beaucoup parce qu'on ne parlera pas évidemment des avenants qui vont tomber comme le veut la tradition, si j'ose dire, et augmenter encore les budgets prévus. Il est maintenant temps que je vous demande, au nom de la transparence, l'accès à cet audit et au résultat des tractations parce que là, ça devient vraiment « too much » si j'ose dire ! Par rapport à ce triste dossier, j'ai relevé dans un courrier envoyé le 7.11.2011 par M. le Ministre Furlan, une phrase adressée au Collège : « je tiens à attirer votre attention sur le fait qu'à l'avenir il sera nécessaire d'être vigilants quant à la préparation de vos marchés et au suivi de vos chantiers afin d'éviter de tels problèmes dans le cadre de vos marchés futurs ». Est-ce qu'il faut ajouter un commentaire ? Je vous remercie.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : C'est exactement la phrase du Ministre Furlan donc je ne vais pas la répéter, merci !

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Sans transition, je vais céder la parole à M. DARVILLE qui va nous donner des informations sur la requalification du Musée des Beaux-Arts, merci M. l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Bien, je vous le concède, c'est un dossier excessivement difficile et délicat et vos questions sont d'ailleurs pertinentes. Il a été décidé par la Fondation 2015 de faire une exposition Van Gogh. Pour faire ce genre d'exposition, il est évident que cela demande des mesures tout à fait particulières, des mesures dans l'H.V.A.C. (chauffage, ventilation et climatisation), des mesures dans la sécurité. Nous allons devoir adapter et remonter le niveau technique du BAM pour pouvoir, non seulement accueillir cette exposition Van Gogh mais aussi dans l'avenir, accueillir des expositions de cette envergure. Aujourd'hui, pour pouvoir ouvrir les portes à un tel type d'exposition, nous avons une remise de prix sur papier de +/- 4 millions, nous avons déjà identifié des postes qui peuvent être revus à la baisse, nous avons donc budgétisé 3 millions et demi pour remettre ce BAM à la hauteur technique qu'il demande. Néanmoins, nous aurons dans ce budget, des sources de financement extérieures. Aujourd'hui, nous sommes en négociation pour savoir exactement la hauteur de ces sources de financement extérieures et en ce qui concerne les audits, nous avons promis la transparence et vous aurez la transparence mais encore aujourd'hui, il n'y a pas d'accord avec ni l'auteur de projet, ni l'adjudicataire des travaux pour déterminer la part de responsabilités des uns et des autres. Il nous faut encore un peu de temps, je crois que ces négociations sont entre de bonnes mains et en bonne voie. Je crois que nous sommes bien conseillés par notre avocat, donc nous n'avons absolument rien à cacher et nous espérons vraiment que nous aurons enfin, dans quelques mois, un Musée des Beaux-Arts à la hauteur de nos espérances. Si vous dites qu'il faudrait à l'avenir mieux contrôler ces travaux, je me permets de vous répliquer que c'est la Ville de Mons lors de la réception provisoire qui a établi une très longue liste de remarques sur des détails techniques non acceptables. On ne peut pas taxer la Ville de Mons de négligence et aujourd'hui, ni l'auteur de projet, ni l'adjudicataire n'ont pu reprendre leur caution puisque nous n'avons toujours pas signé la réception définitive de ces travaux et tant qu'il n'y aura pas d'accord sur les négociations qui sont en cours, il n'y aura pas de réception définitive des travaux. Voilà, j'espère comme ça avoir répondu sur un dossier qui est très sensible et qui nous tient aussi à cœur que vous.

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : J'en suis tout à fait persuadée mais j'ai quand même une remarque. Vous savez, quand on fait bâtir, on n'attend pas que tout soit fini

et qu'il y ait la clef sur la porte pour se dire, tiens là ça coule, tiens là ça ne va pas. C'est un chantier qui a quand même duré assez longtemps et ne fut-ce que par curiosité moi j'aurais fait le tour et voir tiens là, ça ne va pas puisque je l'ai bien fait quand je suis passée devant et que j'ai vu que cela n'allait pas et tout ce que j'ai découvert, vous auriez pu le voir plus vite, ça c'est mon avis personnel. Maintenant, j'aurais voulu quand même une explication parce que je vous ai parlé de deux articles de budget différents, vous m'avez expliqué les 3.500.000 euros pour cette année mais vous ne m'avez pas expliqué la présence des 4 millions non subsidiés à l'article 722.60 que j'ai également trouvés pour les exercices suivants. Je vous remercie.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : M. DARVILLE, vous voulez apporter un petit complément d'information à Mme PREVOT, s'il vous plaît ?

M. Marc DARVILLE, Echevin : Il n'y a pour moi qu'un seul article budgétaire. Il faudrait peut-être demander à l'Echevin des Finances qu'il vous explique exactement cette gymnastique comptable, pour moi, je vous l'ai dit, nous avons sur la table un montant et pour répondre à votre première remarque, nous n'avons pas du tout été distraits pendant la construction du BAM, lorsqu'on rénove ce genre de bâtiment, il est tout à fait normal d'avoir un certain nombre de remarques. Ces remarques doivent être cautionnées dans des PV, ce qui a été fait. 80% de ces remarques ont été levées à l'ouverture du BAM. Maintenant, lorsque vous prenez l'exemple de votre maison que vous achetez un clef sur porte et que vous faites le tour du propriétaire, c'est quand vous vivez dedans une année, que vous passez un été et un hiver dans votre maison que vous pouvez vraiment vous rendre compte si tout fonctionne convenablement. Au fur et à mesure de l'utilisation de ce BAM, nous nous sommes rendus compte de dysfonctionnements supplémentaires qui ont été référencés aussi dans des PV et toutes ces remarques ont été traitées avec l'auteur de projet et l'adjudicataire des travaux. Et je trouve, Mme PREVOT, qu'il est facile de dire il n'y a qu'à, non, ce n'est pas comme ça que ça va. Les procédures existantes que nous imposent les marchés publics et lorsque nous voyons une défaillance, les procédures s'appliquent, des PV sont rédigés. L'auteur de projet, l'adjudicataire des travaux ont un temps pour répondre, pour se justifier et pour réparer. Les uns et les autres ont pris leurs responsabilités, à leur niveau. Il est donc très difficile de comparer une construction privée avec une construction dans le secteur public. Je vous invite à aller visiter d'autres bâtiments importants qui ont été réalisés par d'autres administrations ici sur la Ville de Mons et vous vous rendrez compte que les mêmes types de problèmes sont rencontrés. Je sais que vous ne serez pas

encore contente, que vous avez l'impression que vous pourriez faire mieux. Je crois que mon Administration a travaillé énormément dans ce dossier et a respecté toutes les procédures.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci M. l'Echevin, Mme PREVOT.

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : Bon, je ne vais pas épiloguer, bien sûr que ce n'est pas la même chose mais je vous assure que sur une heure, j'en ai découvert et je ne suis pas architecte, ce n'était pas difficile à voir, mais passons là-dessus. Néanmoins, vous ne m'avez pas répondu sur le problème de l'humidité. Celui-ci aurait pu être constaté avant et signalé dans le cahier des charges. ensuite, au niveau du musée, fait-on franchement un musée de ce type pour recevoir des petites expositions de quartier. L'ambition était connue avant de recevoir des expositions internationales ou alors où est le « stutt » ? On sait bien que le Rijksmuseum ne va pas donner ses Van Gogh dans un musée plein de trous, c'est sûr. Je vous demande alors pourquoi on n'a pas pensé à poser la question parce que les critères sont quand même toujours les mêmes, ils sont connus que ce soit au Rijksmuseum, que ce soit à Londres, que ce soit à New York, ce sont des critères précis de température, de sécurité, etc. Il est évident que ça aurait très bien pu être inclus dans le cahier des charges au lieu d'engager maintenant des millions d'euros pour défaire et refaire autre chose. Voilà, merci.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci, Mme Prévot. Monsieur l'Echevin, vous voulez ajouter un petit complément d'info. Mais, à l'époque, Madame, on ne disposait pas encore de l'information que Mons serait capitale européenne de la culture et que seraient accueillies des expositions de prestige telle que celle de Van Gogh qui demande des conditions tout à fait particulières contrairement à d'autres expos qu'on a pu déjà accueillir au BAM. Celui-ci pour les autres expos est tout à fait convenable même au niveau de l'hydrométrie mais, pour une exposition de cette envergure-là, et à l'époque, je le rappelle, nous n'étions pas au courant qu'il fallait d'autres conditions particulières. Monsieur l'Echevin, un petit complément ?

M. Marc DARVILLE, Echevin : Mais oui, pour vous dire que vous avez beau crier au scandale ; si nous n'avions pas eu cette expo Van Gogh et si la fondation Mons 2015 n'avait pas aussi d'autres ambitions pour ce musée, on aurait tout simplement négocié les réparations avec l'auteur de projet et l'adjudicataire des travaux. Il n'était pas nécessaire d'investir ce supplément. Néanmoins, je tiens à vous signaler que d'autres musées que ce soit à Liège ou en France ont été construits au m<sup>2</sup> à une valeur qui

voisine les 2200-2500 euros du m<sup>2</sup> + 750 euros du m<sup>2</sup> pour les équipements.

Aujourd'hui, le prix de base du BAM et son adaptation vont nous amener à +/- 2000 euros du m<sup>2</sup>. Nous sommes donc dans une norme tout à fait normale pour un musée des Beaux Arts qui peut accueillir ce type d'exposition.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci, Monsieur l'Echevin. Je vais passer au vote pour les points 25 et 26 en même temps. Oui, Madame Moucheron

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : simplement, je ne vais pas retourner le couteau dans la plaie Je pense que nous sommes tous d'accord sur le fait que le chantier est un contre-exemple en la matière mais justement, servons-nous en : nous allons rénover la Machine à Eau pour en faire un musée d'interprétation d'histoire militaire.

Prenons en les leçons et essayons d'appliquer cela. Pour les points 25 et 26, nous nous abstiendrons parce que ce serait valider un chantier qui effectivement, même si la Ville avait signalé qu'il y avait des malfaçons, ne correspond pas à ce qu'on souhaitait et donc, ce serait abonder dans le sens. Maintenant, voter contre, n'a pas de sens non plus.

Nous sommes à deux doigts de réaliser un BAM qui va accueillir une exposition, cela n'aurait pas de sens de voter contre. Donc, voilà, nous nous abstiendrons. Merci

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci, Madame Moucheron.

L'Assemblée passe au vote pour le 25<sup>ème</sup> objet et donne le résultat suivant :

32 OUI : Mme Houdart, MM. Beugnies, Martin, Sakas, Barvais, Mme Cruveiller, MM. Darville, Deplus, Mme Ouali, MM. Debaugnies, Miller, Mmes Kapompole, Colinia, MM. Rossi, Del Borrello, Mme Cousturier, MM. De Puyt, Manderlier, Lecocq, Mme Pourbaix, MM. Lafosse, Muzalia Wendasubia, Mmes Nahime, Brichaux, Job, M. Tondreau, Mme Hocquet, MM. Dupont, Bresart, Mmes Bourouba, Francq, Waelput  
7 abs. : MM. Bailly, Viseur, Mmes Mercier, Moucheron, M. Hambye, Mme Prévot, M. Dubois

ADOPTE - 44<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote pour le 26<sup>ème</sup> objet et donne le résultat suivant :

32 OUI : Mme Houdart, MM. Beugnies, Martin, Sakas, Barvais, Mme Cruveiller, MM. Darville, Deplus, Mme Ouali, MM. Debaugnies, Miller, Mmes Kapompole, Colinia, MM. Rossi, Del Borrello, Mme Cousturier, MM. De Puyt, Manderlier, Lecocq, Mme Pourbaix, MM. Lafosse, Muzalia Wendasubia, Mmes Nahime, Brichaux, Job, M. Tondreau, Mme Hocquet, MM. Dupont, Bresart, Mmes Bourouba, Francq, Waelput  
7 abs. : MM. Bailly, Viseur, Mmes Mercier, Moucheron, M. Hambye, Mme Prévot, M. Dubois

ADOPTE - 45<sup>ème</sup> annexe

**27° Objet : Centre d'Interprétation de l'Histoire Militaire de Mons – Collecte de témoignages. Approbation des conventions fixant les modalités de la collecte de témoignages. 3e/4° E/2010.762. 160.02.00/RM**

ADOPTE à l'unanimité - 46<sup>ème</sup> annexe

**28° Objet : Numérisation des actes de l'État-civil. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation du marché. 3e/4° E/2011/Numérisation/JP**

ADOPTE à l'unanimité - 47<sup>ème</sup> annexe

**29° Objet : Acquisition de matériel informatique – Marché conjoint Ville/CPAS. Approbation de l'investissement et du recours à la centrale d'achat GIAL. 3e/4° E/2011/Informatique Bis/JP**

ADOPTE à l'unanimité - 48<sup>ème</sup> annexe

**30° Objet : Réaménagement aire de jeux de Villers-St-Ghislain. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation du marché. 3e/1° E/2011/PGV/832.600/BD**

ADOPTE à l'unanimité - 49<sup>ème</sup> annexe

**31° Objet : Construction d'une salle CALVA à Havré au site de l'ancien charbonnage. Mission d'auteur de projet. Approbation du cahier spécial des charges. 3e/1° E/2011.RF.832.243.00.LF**

ADOPTE à l'unanimité - 50<sup>ème</sup> annexe

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Maintenant, nous allons passer aux points essentiels de cet ordre du jour à savoir les différents budgets. Comme je vous l'ai annoncé en début de séance, nous allons commencer par la présentation du budget de la Ville de Mons d'abord par Monsieur Bernard Beugnies, puis une intervention de ma part. Puis, nous arriverons au budget de la Régie Foncière pour terminer par le budget du CPAS présenté par Monsieur Marc Barvais. Les questions se feront à la suite de la présentation de tous les budgets. Est-ce que cela vous convient ? Voilà, je cède la parole à Monsieur Bernard Beugnies.

**14° Objet : Budget 2012 du CPAS – Approbation. Gestion f. B2012 CPAS**

**15° Objet : Dotation Zone de Police 2012. Gestion f. D/ZP2012**

**18° Objet : Budget général des recettes et des dépenses pour l'exercice 2012. Gestion f. B/2012**

**22° Objet : Budget Régie foncière et de Services – exercice 2012. Approbation. Régie foncière 20110811/001**

**32° Objet : Budget de l'exercice 2012 – Approbation du programme des investissements extraordinaires. 3e/3° A/20522/DM**

M. Bernard Beugnies, Echevin : tout d'abord, un rappel : nous avons comparé ce budget essentiellement avec le plan de gestion qui est établi pour les années 2011 à 2015. Le budget de 2010 avait été présenté avec un déficit de 3.070.221 € et, après MB, le déficit était de 2.806.284 €. Notre budget 2012 s'élève à plus de 158.000.000 càd 1712€ /habitant. Nous avons la faculté de présenter le budget en déficit en 2010, ce qui a été fait, ainsi qu'en 2011 et 2012. Cependant, nous avons la contrainte de l'équilibre en 2013, 2014 et 2015. Nous avons ajouté une contrainte supplémentaire càd que notre budget devrait être en équilibre en 2015 sans puiser dans les réserves. Ce serait la fin du déséquilibre structurel. Récapitulons :

\* 2011 : présentation d'un déficit de 2.711.175 au plan de gestion après prélèvement de 200.000 € dans les réserves

\* 2012 : nous avons pensé présenter un déficit de 2.429.174 après prélèvement de 2.000.000 dans les réserves

\* 2013 à 2015 : équilibre mais après prélèvement dans les réserves pour arriver à la fin du déficit structurel en 2015

Si on compare le plan de gestion par rapport au budget présenté en 2011, le plan de gestion présentait un déficit de 2.711.175 tandis que le budget 2011 présentait un déficit de 2.695.638 càd une différence positive de 15.537 €.

Nous présentons maintenant le budget de 2012 et nous nous trouvons face à des impondérables par rapport au plan de gestion préalablement établi. Tout d'abord, le CPAS dont l'allocation a augmenté de 1.013.607 €. La dotation au CPAS est actuellement de 14.080.097 €, ce qui fait 152€/habitant. Le président du CPAS pense qu'il aura la possibilité au cours des prochaines années, déjà même l'année prochaine, de rembourser ce million supplémentaire que la Ville octroie au CPAS. La dotation à la police a également augmenté de 574.029 €. Elle est maintenant de 14.552.312 ce qui représente 157€/habitant. Les frais de fonctionnement ont augmenté de 399.080 €, je vous en expliquerai les raisons plus en détails. Outre ces augmentations de dépenses, il y a un manque de recettes escompté par rapport au plan de gestion : DEXIA (548.316€). La compensation au plan Marshall : nous ne taxerons plus ou beaucoup moins les moteurs, nous pensions recevoir 900.000 €, nous avons reçu 639.395 € en moins. Le



total de tous ces points négatifs se monte à 3.174.527 €. En ce qui concerne l'augmentation des frais de fonctionnement, cela est dû à la gestion des alarmes, à la nouvelle caserne à Ghlin. Ce sont des investissements car ce sont des frais de fonctionnement qui ont augmenté mais qui ne sont plus appelés à augmenter mais au contraire à diminuer puisque, lorsque les déménagements seront terminés vers la caserne suite au plan de redéploiement, nous paierons moins de frais énergétiques. Un investissement se caractérise en effet par une dépense présente en vue d'un revenu dans le futur. Il y a aussi un problème purement comptable : la reprise du Centre Montois des Fêtes et Animations qui, auparavant, était une ASBL à laquelle nous versions des subsides d'environ 250.000 € qui étaient comptabilisés en transfert alors que, maintenant, ils sont comptabilisés en frais de fonctionnement puisque le CMFA a été dissous. Cela fait 399.080 € d'augmentation, certes mais avant de vous présenter ce chiffre, par rapport à ce qui était demandé dans les différents services, nous avons fait un effort de 700.000 €.

La dotation à la police a augmenté de 574.029 € par rapport au plan de gestion si bien qu'elle est maintenant de 14.552.312€ soit 157,45€/habitant, cela représente près de 10% du budget. Il y a, de la part du Collège, un effort considérable du point de vue de la sécurité. Les investissements à eux seuls sont augmentés de 510.664 €, 80.000 € sont également octroyés pour des missions de renfort. Si j'ajoute le service de prévention constitué de 135 personnes qui reçoit de 3.700.000 de subsides, on peut dire que la sécurité est l'une des préoccupations principales du Collège. Cela constitue 3.000.000 € de négatif tant en recettes en moins qu'en charges en plus, heureusement, il y a eu certaines compensations, des éléments positifs :

- \* tout d'abord, le Fonds des Communes duquel nous avons reçu 938.451 € en plus,
  - \* le précompte immobilier, sans augmentation des taux, nous avons reçu 417.797 € en plus suite à l'augmentation constante de la population
  - \* des dividendes IGH et IEH : 328.900 € en plus par rapport à ce que nous escomptions
  - \* suite à la mise en place du coût vérité sur la collecte des immondices, notre contribution à l'IDEPP a baissé de 400.000 €
  - \* suite à l'augmentation de la population, nous avons prudemment ajouté 1.000.000 à l'IPP estimé
- pour en arriver à un montant total de 3.085.000 € d'éléments positifs qui compensent les éléments négatifs pour rester vraiment dans les balises du plan de gestion, ce qui a véritablement été l'obsession du Collège.

En ce qui concerne le personnel, nous avons une différence positive de 351.318 € donc, il y a une stabilisation des charges du personnel. Soyons honnêtes, certaines activités de la Ville ont été transférées au CPAS et émargent donc au budget du CPAS. Néanmoins, il y a une stabilisation des charges malgré certains impondérables tels que l'indexation, la majoration des cotisations de pension qui s'élève à 400.000 € et nous avons stabilisé le personnel : il y a eu 32 nominations + 8 pompiers pour rester dans le cadre imposé de 174 unités et cela, sans aucun licenciement, simplement en ne remplaçant pas systématiquement les départs dits naturels.

En ce qui concerne la dette, on nous dit souvent que Mons est surendetté, pas du tout. La charge complète de la dette pour 2012 par rapport au plan de gestion présente une différence de 141.206 €, ce n'est pas la mer à boire. En ce qui concerne la charge pour les nouveaux investissements, nous nous fixons un quota. Le quota au plan de gestion est de 1.114.000 € et au budget 2012, il est de 1.287.000, ça fait donc une différence de 173.000, ce n'est pas énorme après un véritable travail de la hache. Comment cela fonctionne ? Les différents services proposent des investissements, le Collège se réunit et, à chaque investissement, nous calculons les charges annuelles tant d'amortissement que de d'intérêt. Chaque fois que nous sabrons dans les investissements, nous calculons combien cela fait de charges annuelles en moins pour arriver à notre quota annuel qui est de 1.287.363 € et cela, pour les nouveaux investissements. Donc, nous maîtrisons la dette en ce qui concerne les investissements par rapport à leurs charges. En 2012, les investissements hors Convergence s'élèvent à 31.364.032 et les investissements Convergence s'élèvent à 24.419.171, il y a donc pour 2012, 55.783.203 € d'investissements. C'est énorme ? Pas du tout puisque vous savez qu'en matière de plan Convergence, nous ne payons que 10% et, en ce qui concerne les investissements hors Convergence, ils sont subsidiés pour environ 13.000.000. Soit 31.364.0232 - 13.000.000 c'est-à-dire à peu près 18.000.000 qui représentent la charge nette que les Montois doivent payer. En fait, ils ne paient pas 18.000.000 puisque le taux de réalisation annuelle des investissements n'est que de 50%. On ne réalise effectivement que 50% des investissements qui sont budgétisés, nous en arrivons donc à 9.000.000 €. Il y a 92.000 habitants, cela ne fait pas 100€/habitant ce qui est largement en-dessous du quota imposé par la Région Wallonne de 150€/habitant. Mons a cette particularité : elle est beaucoup plus subventionnée que les villes qui lui sont semblables : celles-ci sont subventionnées à 39% tandis que Mons, d'après Dexia, est subventionné à 53% parce

que nous allons chercher des subsides européens, tous les subsides du plan de Convergence.

En ce qui concerne les taxes, il n'y a aucune augmentation. Nous avons en effet un meilleur rendement de l'IPP et du PRI sans aucune augmentation. Les taux restent identiques depuis des années mais nous avons une augmentation des rendements suite à l'augmentation de la population. Les taxes locales sont indexées conformément à la circulaire ministérielle, l'indexation pour 2012 est de 3,22 %. Nous avons donc augmenté de 3,22 % certaines taxes. La taxe sur les immeubles raccordés ou raccordables au réseau d'égouts diminue même puisqu'elle passe de 175 à 150 €. La taxe sur les immondices n'augmente pas. Une petite précision : il ne s'agit pas d'une taxe au sens propre mais d'une redevance c'est-à-dire une somme à payer pour un service rendu. La taxe sur la force motrice n'augmente que de moitié. Si l'indexation ne touche que certaines taxes, on peut même dire que les taxes diminuent en euro constant puisque les salaires, eux, sont indexés.

En ce qui concerne notre gestion financière c'est-à-dire notre gestion active de la trésorerie : les intérêts débiteurs, même si nous avons payé 31.000 € en plus ont été largement compensés par les intérêts créditeurs d'un montant de 40.000 € en plus. Dans la gestion à court terme, nous payons des intérêts en moins grâce notamment au recours aux billets de trésorerie. Nous pouvons émettre jusqu'à 50.000.000 de billets de trésorerie, nous avons mis cela en œuvre depuis début 2011, ce qui permet un gain appréciable de 0,35 % de charge d'intérêt. Nous sécurisons nos emprunts à court terme : en 2008, il y avait 8 % d'emprunts à taux fixe, il y en a maintenant 32 %. Les emprunts à court terme sont donc sécurisés. Nous allons inscrire à notre budget 10.000 € pour un audit externe dans le but de surveiller tous les emprunts que nous contractons à DEXIA.

Quant à la réalisation des biens de la Régie Foncière qui nous permet, c'était prévu pour 2011 dans le plan de gestion, de diminuer notre subvention à la Régie Foncière quasiment de moitié. La subvention actuelle est de 500.000 € contre près de 1.000.000 en 2011.

En tant qu'Échevin des Finances, je suis président de l'ALE qui va rembourser des sommes considérables à l'état fédéral. Malgré cela, nous avons encore les moyens de pouvoir racheter nos bâtiments qui abritent l'ALE à côté du commissariat de police que nous comptons racheter de façon à pouvoir étendre les activités de l'ALE. Cette opération permettra d'une part de rentrer de l'argent à la Ville, d'autre part que l'ALE ne paie plus de charges locatives.

En conclusion, vous voyez que, si le plan de gestion prévoyait un déficit propre de 2.429.174 €, nous avons quasiment le déficit prévu soit 2.428.832 €. Nous sommes donc vraiment restés à l'exercice propre dans les balises du plan de gestion. Mais ce n'est pas tout : si nous sommes restés dans les balises à l'exercice propre, nous avons augmenté nos réserves globales. En effet, suite à la réestimation favorable du rendement de l'IPP, nous avons augmenté nos réserves globales à savoir les provisions qui sont restées identiques : 5.614.772 € et le Fonds de réserve qui, après prélèvement de 2.000.000 conformément au plan de gestion, est resté identique à 7.800.000 €. Nous avons donc un boni global de 13.705.930 € alors que le boni global prévu dans le plan de gestion était de 10.039.240 €. Le boni global s'élève donc à 3.666.690 € en plus par rapport à ce qui était prévu. Le boni global total est de plus de 27.000.000 € suite notamment à la réestimation favorable du rendement de l'IPP et du Fonds des communes sur les exercices antérieurs. Malgré les différents aléas tels que DEXIA, on peut dire que nous respectons le plan de gestion, nous augmentons le boni global et on sait vraiment où l'on va. Nous avons maîtrisé les charges d'investissements, le personnel est valorisé et stabilisé, nous procédons à une gestion active de la dette visant à réduire les charges financières. Les charges globales ont donc augmenté. Les priorités du Collège sont une politique sociale proactive et la sécurité du citoyen. J'insiste bien : tout cela a été réalisé sans aucune augmentation de la fiscalité. Je vous remercie.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Voilà, mesdames, Messieurs, complémentirement aux chiffres qui viennent de vous être présentés par Bernard Beugnies, Echevin des Finances de la Ville de Mons, permettez-moi quelques considérations sur les priorités du Collège Communal. Les chiffres sur la situation de Mons montrent que, malgré la situation difficile de la Ville, le plan de gestion est respecté bien entendu et que nous continuons à avoir de l'ambition pour notre ville. Permettez-moi quelques chiffres pour vous situer : en 2000 la population montoise était de 91089 habitants, en 2011, à la date du 29 novembre, nous étions 92880 habitants soit une augmentation importante de 1791 habitants en plus dans notre Ville de Mons. Une augmentation de la population bien entendu procure des revenus supplémentaires notamment au niveau de l'IPP parce que, sans augmentation du taux de l'IPP puisque l'impôt sur les personnes physiques reste à 8% il y a quand même une évolution du rendement de l'IPP. Les chiffres sont tout à fait clairs :  
 En 2000 : 18.298.419 et en 2012 : plus de 22 millions soit une augmentation de rendement de 4.582.000 et j'insiste sur le fait que l'IPP est toujours et reste à 8 %.

Au niveau du précompte immobilier, comme de l'IPP : pas d'augmentation; cependant un rendement plus important du précompte à savoir en 2000 : un rendement de près de 21 millions d'euros ; en 2012 : plus de 26 millions d'euros. Donc, une augmentation sur ces 12 années de plus de 5 millions d'euros avec une augmentation par rapport à l'année 2011 de 417.797 euros.

Du Fonds des Communes, Bernard Beugnies l'a rappelé dans sa présentation chiffrée, nous recevrons plus de 35 millions d'euros. Permettez-moi également quelques chiffres sur le logement : on peut dénombrer sur notre ville une augmentation de plus de 1000 logements : 1123 logements exactement. Ce n'est qu'une étape car, dans le futur, de nombreux logements vont voir le jour et notamment aux Grands Prés où près de 800 logements privés sont en cours de réalisation ou vont l'être dans le futur. Aussi au niveau de la gare qui va se transformer sont attendus près de 300 logements à proximité du nouveau Centre de Congrès. De même des logements dans d'autres coins de Mons, à la chaussée du Roeulx mais également dans les anciennes sections telles que Saint Symphorien ou à Ghlin. Un projet innovateur est également à l'étude, le nouveau « I love Mons 2015 », naîtra sur le site de l'ancienne caserne Léopold où toute une série de nouveaux logements vont voir le jour d'ici peu.

Bien entendu, le logement public ne peut pas être oublié. La Ville a sur son territoire et là, Joëlle Pourbaix pourra me le confirmer, plus de 10% du logement public. Il y a eu énormément de réalisations notamment grâce au partenariat public-privé avec une superbe réalisation de l'Ile aux Oiseaux avec des maisons passives en collaboration avec la société Toit et Moi. Il y a eu également grâce au programme exceptionnel d'investissement une rénovation de logements de 2875 logements et 728 logements ont été déconstruits. Lorsqu'on évoque ces rénovations, il est remarquable que nombre d'entre elles ont pu avoir lieu à Jemappes et à Flénu. Depuis peu, Toit et Moi a inauguré 26 maisons à Cuesmes, 4 maisons et 18 appartements sur Mons. Sont également en construction à Mons, à la rue des Archers, 15 appartements mais aussi des logements publics et des logements sur Maisières. D'autres logements sont encore prévus sur Cuesmes et sur Ghlin. Bref, le logement est en perpétuelle mutation sur notre territoire. Quelques mots sur l'emploi maintenant : l'emploi est vraiment en évolution positive puisque en 2004, 21,6% des personnes étaient demandeuses d'emploi contre 18,6% des personnes en 2011. Bien sûr, vous direz peut-être que 3% de moins semblent peut-être dérisoire mais c'est important. Il faut encore faire du travail. Notre projet « Mons 2015 » est vraiment un projet important qui commence à porter ses fruits. Grâce à ce

projet, on compte bien entendu accueillir de nouveaux investisseurs et donc, par la force des choses, de nouvelles entreprises induisant une création d'emplois. La création d'emplois va de paire avec le développement économique d'une ville. La ville a connu une explosion considérable : les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 1996, 3 entreprises et 20 emplois sur le parc Initialis ; en 2011, 55 entreprises, 637 emplois et 9 spin-offs. Je pense que ces chiffres sont tout à fait révélateurs de l'engouement des investisseurs pour notre ville. Evidemment, ce n'est pas fini. Un gros projet d'expansion du parc de la vieille Haine est en cours, les travaux ont d'ailleurs commencé.

Au niveau de l'éducation, l'enseignement communal de la Ville de Mons est subsidié par la Communauté Française. Au niveau de l'enseignement fondamental, on dénombrait en 2004 : 3400 enfants ; ils sont 3760 à la rentrée scolaire de 2011. Au niveau de l'académie, on dénombrait 1200 élèves, ils sont 1400 maintenant soit une augmentation de 600 élèves totalisée sur l'académie de musique et sur l'enseignement fondamental. Toujours 34 implantations sur le territoire de la Ville de Mons réparties dans toute l'entité montoise avec plus de 300 enseignants. La rénovation d'infrastructures au niveau des établissements scolaires continue : remplacement de chaudières, de châssis, rénovation de sanitaires et extension de certains locaux.

Le sport n'est pas oublié dans les priorités du Collège. Tout le monde se souvient de l'inauguration de la piscine tant attendue du Grand Large mais on d'autres grands travaux sont en cours notamment au MOHA, notre centre d'athlétisme qui se trouve à Obourg où les infrastructures existantes vont vraiment être transformées : un nouvel espace avec buvette, vestiaires, gradins. C'est important car c'est vraiment le club phare de l'athlétisme dans notre région. Alors, évidemment toujours de l'aide aux 2 clubs phares de la région basket et football ; des travaux divers seront réalisés au cours de l'année 2012 mais surtout et bien entendu toujours et encore un soutien aux autres clubs locaux.

La dimension sociale est toujours et restera une des priorités du Collège Communal mais la plus grande partie de celle-ci est gérée par le CPAS de la Ville de Mons.

Monsieur Barvais vous parlera du budget du CPAS tout à l'heure hormis pour ce qui est du Service de Prévention intégré en grande partie au niveau de la Ville de Mons. Je céderai donc la parole, pour la dimension sociale, au Président du CPAS.

La sécurité a été évoquée tout à l'heure et l'Echevin des Finances y a fait allusion. Elle est toujours également l'une des priorités du Collège communal. Les pompiers

représentent 9% du budget total de la Ville de Mons et, dans un futur, une nouvelle zone sera créée qui regroupera 32 communes.

Au niveau de la police, la dotation de la Ville de Mons est de 14 millions d'euros sur un budget total de 29 millions d'euros. La ville octroie donc une dotation augmentée de +/- 500.000 euros essentiellement pour le personnel et notamment pour les pensions ainsi que pour l'emprunt du nouveau commissariat.

La propreté est toujours l'un des sujets très importants pour la Ville et représente 5% du budget global : 4 millions sont versés à l'IDEA soit une diminution de 400.000 euros. Chaque jour près de 200 personnes ramassent 8,6 tonnes de déchets non-conformes dans le Grand Mons. Ces hommes s'investissent pour que nos communes soient propres ; énormément d'interventions également pour nettoyer les graffitis. A noter que la ville a mis sur pied un service incivilités avec une fonctionnaire sanctionnatrice et une cellule mixte policiers-APS et ouvriers communaux pour les constater. Ainsi, nous pouvons dresser de nombreux PV aux personnes inciviques.

Un mot sur les grands projets qui ont abouti : la nouvelle piscine, la nouvelle crèche de l'Île aux Oiseaux, la nouvelle MRS d'Havré, l'Île aux Oiseaux, l'extension des zones d'aménagement économique, le CALVA de Flénu, ceci est une liste non exhaustive des travaux qui ont été réalisés en 2011.

Dois-je rappeler qu'en 2015, Mons sera la capitale européenne de la culture et qu'à cet effet, la ville va connaître d'importantes mutations notamment au niveau de la gare. Le visage de cette gare va se transformer. Nous verrons aussi des réhabilitations de voiries, de quartiers, des créations de centres culturels, touristiques et la majorité de ces travaux grâce aux fonds européens mais aussi grâce à la Région Wallonne et la Communauté Française.

Dans le cadre des dossiers Convergence, toute une série de travaux commenceront en 2012 : le centre de design, le centre de congrès, l'artothèque, l'office du tourisme qui va déménager dans l'ancien bâtiment du ChiChi et la façade des bâtiments de la place Léopold à la gare de Mons.

Pour terminer, de nombreux travaux sont et seront réalisés dans toutes les communes de l'entité montoise. On parle énormément de Mons car Mons va se transformer mais il y aura également des rénovations dans la majorité des communes de l'entité montoise. L'avenue du Champ de Bataille à Jemappes : le 1<sup>er</sup> tronçon des travaux va commencer d'ici peu, des travaux seront également réalisés à Maisières, à Obourg. La rénovation de 50 voiries et trottoirs sera entreprise dans toute l'entité montoise.

En conclusion, on peut dire que Mons est une ville dynamique, une ville qui bouge avec ses citoyens mais surtout pour ses concitoyens.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci de votre attention. Sans plus attendre, je passe la parole à Monsieur Achile Sakas pour le budget de la Régie foncière.

Merci beaucoup

M. Achile SAKAS, Echevin : Merci, Madame la Présidente. Comme vous savez, le budget de la Régie a trois axes :

1. la gestion foncière
2. la gestion du stationnement
3. la gestion de l'informatique

Je commence par le point 1 : comme l'a dit Monsieur Beugnies tout à l'heure, l'intervention communale pour l'exercice 2012 s'élève à 500.000 euros soit une diminution de 424.456 euros afin de respecter le plan de gestion de la Ville.

Quant aux recettes et dépenses des diverses activités par rapport à l'année 2011 : les recettes sont en augmentation de presque 200.000 euros et les dépenses sont en diminution de 200.000 euros. Je crois qu'on a bien travaillé. Un budget de 13795,40 euros est prévu pour la politique foncière pour des projets tels que

- les Calva d'Havré, Spiennes,
- les opérations de revitalisation urbaine de la rue de la Clé, de la Halle et du périmètre de la place du Manège et de la Tour Valenciennoise

Passons à l'axe 2 concernant les parkings couverts : le bénéfice 2012 est estimé à 150.971 euros qui sera remboursé à la Ville.

Au niveau investissements, un crédit de 1.610.000 euros est prévu afin de procéder au remplacement du matériel : les caisses automatiques, les volets et l'amélioration de la sécurité par caméras.

En ce qui concerne les horodateurs, le bénéfice 2012 est estimé à 1.300.303 euros qui sera remboursé à la Ville. Un crédit de 145.000 euros est prévu pour des investissements tels que le remplacement d'horodateurs défectueux et l'acquisition de PC portables pour les contrôleurs civils.

En ce qui concerne la cellule informatique, le total du budget est de 2.242.814 euros supportés par des transferts de la Ville et du CPAS à concurrence des besoins rencontrés par chacune des entités.

Au niveau extraordinaire, un crédit de 592.600 euros est prévu pour

- la 1<sup>ère</sup> phase du projet Mons 2015 : 72.600 euros



- le remplacement du matériel : 180.000 euros
- l'acquisition de logiciels commerciaux : 340.000 euros

Merci de votre attention.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci, Monsieur l'Echevin.

Présentation brève mais précise de ce budget.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : sans transition, je passe la parole à Monsieur le Président du CPAS pour la présentation du budget du CPAS 2012.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS: voici la présentation du budget 2012 pour le CPAS. Il est évidemment impossible de parler du budget du CPAS sans parler de plan de gestion, de plan de redéploiement des différents départements ainsi que des priorités de 2012. Vous rappelez que le budget 2012 est de 158.000.000 € pour la Ville et de 76.000.000 € pour le CPAS. Les budgets consolidés de la Ville et du CPAS représentent 234.000.000 € et les actions sociales menées par le CPAS représentent à elles seules 32% du budget global de la Ville et du CPAS. Si l'on y rajoute le budget notamment du Service de Prévention (+ de 33%), on constate que plus du tiers du budget est consacré aux actions sociales. Nous sommes dans le cadre d'un plan de gestion. Le plan de gestion consolidé de la Ville, du CPAS et de la police est respecté de manière globale. Malheureusement, au niveau du CPAS, celui-ci doit anticiper 1.000.000 sur les dotations à venir pour 2012. Pourquoi ? D'une part parce que le compte 2010 est inférieur d'1.000.000 aux prévisions, il n'a donc pas pu réalimenter suffisamment le boni budgétaire 2010 qui devait nous permettre de présenter un budget à l'équilibre. Il faut signaler qu'actuellement, le Fonds de réserve du CPAS est à zéro. Ce montant devrait pouvoir être récupéré d'ici 2015. Il est important de voir l'évolution du Fonds de Réserve du CPAS puisqu'en 2008, il était de 6.869.000 ; en 2009, de 5.136.000 ; en 2010, de 3.143.000, il n'est maintenant plus que de 0 justement parce que les résultats des comptes sont en diminution. Le compte 2008 représentait 4.300.000, le compte 2009 4.500.000, le compte 2010 seulement 3.000.000 et malheureusement il était prévu 4.000.000 d'où le manque du million. Au niveau des budgets, il est aussi important de signaler que le CPAS a fait de gros efforts. En effet, si l'on compare les budgets initiaux de 2011 et 2012 en dépenses, le CPAS a dépensé 7,6 % de plus alors qu'en recettes, il a enregistré 10,2% de plus ce qui veut dire que les efforts au niveau des recettes ont été importants. Cela explique que le différentiel à financer de dépenses moins recettes est de 17.700.000 en 2011 et d'un peu moins en 2012 soit 17 millions six cent et quelques mille alors que les dépenses globales sont passées de 70 millions à près de 76 millions.

Les dépenses notamment en aide sociale sont plus importantes alors que le solde à financer est resté quasiment constant voire a diminué de 1,27%. La dotation de la Ville de Mons qui était prévue est de 12.379.000 en 2011 et de 13.066.000 en 2012 correspond au plan de gestion. La dotation relative au plan de redéploiement c'est-à-dire notamment les crèches, le Service Egalité des Chances et les ouvriers était de 459.000 en 2011, 474.000 en 2012. Dès lors, le déficit à l'exercice propre est passé de 4.880.000 en 2011 à 4.100.000 en 2012. Le déficit à l'exercice propre a diminué de 1,45 % et ce malgré une aide sociale supérieure. La différence est que le Fonds de Réserve a diminué par rapport aux prévisions. Le Fonds de Réserve a permis de prélever l'ensemble du déficit propre de l'exercice en 2011 tandis qu'en 2012, il n'y avait plus que 3.143.000 soit un déficit final à financer par la dotation complémentaire de la Ville d'un montant d'un million. L'action menée par le CPAS avec l'argent des Montois c'est-à-dire la dotation de base + la dotation redéploiement soit 14.500.000 €. A quoi sert cet argent ? Il faut savoir que dans le 1<sup>er</sup> département du CPAS, le département social, 12.000.000 des dépenses sont à charge des citoyens montois dont 2.000.000 pour l'insertion socioprofessionnelle. Le 2<sup>ème</sup> département, les jeunes : 1.200.000 ; 3<sup>ème</sup> département, les aînés : 700.000, 4<sup>ème</sup> département, égalité des chances : un peu moins de 300.000, ce qui nous fait 14.000.000 qui sont en charge des Montois.

Au niveau de l'extraordinaire, il est important de constater que l'ensemble des investissements sont vraiment liés à des améliorations au niveau des actions sociales. Notons l'amélioration des maisons en Initiative Locale d'Accueil, la constitution d'un hangar pour le magasin, la rénovation des crèches, 25 logements en Résidence Service et l'amélioration de l'efficacité thermique de nombreux bâtiments. La question à se poser est « Comment respecter le plan de gestion ? » : 2 chapitres : d'une part : de la théorie à la pratique ; d'autre part : les pistes économiques.

Pour la partie « de la théorie à la pratique », il faut se rappeler que les actions de la Ville ont fortement évolué de 2000 à 2012. Au niveau de la politique des aînés, on est passé de 120 à 291 lits. Nous n'avions pas de centre d'accueil de jour, nous en avons maintenant 10. Cela signifie que, au lieu des 120 places de départ, nous offrons maintenant 301 places. Au niveau de la politique des jeunes, la Ville possédait 170 lits pour les petits enfants que ce soit dans les crèches ou les maisons communales d'accueil de l'enfance ou dans les services d'accueillantes encadrées, elle en possède actuellement 282 soit une augmentation de 65%. Le RIS (revenu d'intégration sociale) a augmenté dans la même période de 28% et la politique Article 60 qui est la mise à l'emploi a

presque doublé en 12 ans. Quant aux services d'urgence dans lesquels est spécialisé le CPAS : nous avons 36 logements dits d'urgence, nous en avons aujourd'hui 93 soit une augmentation de 256%. Le CPAS évolue : une théorie qui n'est que la projection dans le futur de l'existant ne correspond évidemment pas à la réalité puisque vous voyez bien que l'existant est nettement majoré par rapport aux années précédentes.

Autre exemple : les hypothèses retenues dans le plan de gestion ne prévoyaient qu'une indexation de 2% du budget de 2010 à 2011 et 2% du budget de 2011 à 2012. Or, sur ces mêmes périodes, l'indexation n'a pas été de 2% mais de 8,5% par an. Au lieu des 4% de 2010 à 2012, nous avons dû absorber 17% d'augmentation au niveau du revenu d'intégrations. Le nombre de RIS augmente d'année en année : en 2008, nous avons 2214 RIS, nous sommes maintenant à 2430 RIS. Seul élément favorable : le pourcentage de bénéficiaires âgés de moins de 25 ans n'augmente plus depuis 2009. Il avait augmenté jusque 2009 mais il y a une petite diminution depuis 2009, une stabilisation par rapport à 2010.

L'évolution du nombre de RIS par province : la Ville de Mons a connu une augmentation de 9,46% de 2009 à 2011 tandis que la province de Hainaut en a connu une de 18,43%.

Au niveau du social, il n'y a pas que le RIS. Il y a également le département « médiation de dettes - guidance budgétaire » qui traite cette année 2500 dossiers.

L'évolution des dépenses sociales, les garanties locatives et les primes d'installation ainsi que les loyers ont tous augmenté du compte 2009 au budget 2012 puisque, globalement, nous voyons une augmentation de plus de 27% des dépenses générées par le CPAS.

Autre élément prouvant l'évolution sociale : les adresses de référence ont augmenté de 17% en un an ; les politiques d'intégration sans abri de 27%, l'aide équivalente au RIS c'est-à-dire l'aide aux étrangers a augmenté en un an de 30% et il est à craindre que 2012 verra aussi une augmentation importante.

A côté de ces réalités, il y a des pistes d'économies : le CPAS croit beaucoup à sa gestion par départements. Nous avons d'ailleurs un comité stratégique, un comité de direction et un comité de département qui visent à faire en sorte que chaque département travaille comme une « petite PME » en vue d'avoir son plan stratégique, son bilan financier annuel de manière à optimiser le fonctionnement en gérant au niveau de chaque service en suivant des tableaux de bord.

Au niveau du 1<sup>er</sup> département (le département social), comme nous ne pouvons évidemment pas influencer les flux entrants, c'est sur les flux sortants que nous pouvons être efficaces notamment en augmentant la politique article 60, en augmentant l'efficacité des processus.

Au niveau du 2<sup>ème</sup> département (les jeunes), nous continuons à harmoniser le travail au niveau des crèches, ce qui devrait nous permettre de petites économies. Nous allons généraliser un nouveau logiciel « Bébébooking » qui sera utile pour l'inscription des enfants dans toutes les crèches.

Au niveau du 3<sup>ème</sup> département (Politique des Aînés), le budget initial de l'année prochaine 2013, sera peut-être à l'équilibre. Au niveau de la BMB (Bonne Maison de Bouzanton), nous avons un nouveau directeur : nous serons à l'équilibre quand nous serons dans le nouveau bâtiment en 2015. Acasa a un nouveau directeur depuis cette année, nous avons un plan stratégique qui sera revisité. Il vise l'équilibre budgétaire au budget initial 2014.

Au niveau du 4<sup>ème</sup> département (Egalité des Chances), nous ne croyons pas que l'égalité des chances sera tout à fait opérationnelle en 2015, il restera quelques dépenses.

Je vous rappelle que les priorités du CPAS pour 2012 restent les étudiants puisque, c'est par les études que l'on obtiendra la meilleure intégration, les logements d'urgence, l'école des consommateurs, le taxi social, les résidences services, la nouvelle BMB qui est le nouveau home qui s'installera à la rue Vilaine avec 120 places et 23 résidences services. Nous allons reconcentrer sur le projet d'accueil à la place Nervienne et nous améliorer les locaux au niveau de Glépin.

Voilà, c'est maintenant à nous d'être attentifs à vos questions. Merci

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci, M. le Président pour la présentation du budget du CPAS. Les présentations des différents budgets ayant été faites, tant au niveau de la Ville, de la Régie Foncière que du CPAS, je vais vous céder la parole pour une 1<sup>ère</sup> série de questions auxquelles les échevins concernés répondront. Ensuite, je reviendrai une seconde voire une troisième fois vers vous, les conseillers, pour des questions éventuelles par rapport aux questions qui auront été apportées.

Madame Moucheron, vous avez souhaité prendre la parole.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Merci. Nous voici aujourd'hui réunis afin de voter le dernier budget de la mandature 2006-2012 mais que s'est-il donc passé en 6 ans ? Force est de constater que de nombreux moyens extérieurs (Fonds européens,

Fonds régionaux, Fonds fédéraux, Infrabel) ont pu être concentrés sur Mons au grand dam d'autres villes wallonnes qui commencent d'ailleurs tout doucement à perdre patience. Cette concentration n'est certainement pas étrangère à la personnalité d'une part et au poste de président du 1<sup>er</sup> parti wallon d'autre part du bourgmestre en titre de notre cité. Ce serait mentir que ne pas souligner que de nombreux projets ont été finalisés et/ou mis en œuvre durant cette mandature. On pense à la piscine bien sûr mais aussi au musée d'histoire militaire, au centre de congrès, au centre d'interprétation du mythe Saint Georges, à la finalisation du beffroi ou à la venue de Microsoft, Google, IKEA en nos terres montoises. Ca fait grand bruit pour le plus grand plaisir des plus communicateurs d'entre nous et pourtant, il est important de voir aussi la réalité des vraies gens, pas des observateurs extérieurs, pas des touristes, pas des commissaires, pas des cabinetards mais la nôtre à nous qui vivons à Mons tous les jours. Qu'est-ce qui a changé pour nous depuis 6 ans ? On peut aller nager, oui mais la piscine est trop chère pour que nos enfants puissent s'y rendre avec leurs écoles et s'y rendre comment d'ailleurs puisqu'il n'y a pas de ligne TEC qui nous relie à la piscine. Le centre ville devient un écrin à la renommée internationale oui mais les commerces souffrent des travaux qui poussent les clients vers d'autres lieux plus accessibles. On a construit des musées, oui mais le BAM a été tellement mal conçu qu'il sera fermé cette année pour adaptation et le musée d'histoire militaire a fait l'objet de supplications pour que la majorité envisage même son existence. Google, Microsoft, Décathlon, IKEA s'installent à Mons, oui mais le taux de chômage reste encore et toujours beaucoup trop élevé : plus de 20%. 18% ce sont plutôt les chiffres selon la police ou selon l'organisateur évidemment. La qualité du logement est une priorité dans la majorité pour ne pas déprécier la ville et on construit à tour de bras parfois même à des endroits inadaptés oui mais de moins en moins de personnes, de couples et de familles même salariés ont accès à la propriété. De plus en plus de demandes arrivent auprès de nos sociétés de logement public : on passe de 670 demandes en 2006 à près de 1300 en 2011 et le CPAS ne compte plus les avances de garanties et de loyers constatées dans le budget du CPAS. La Ville met à disposition des navettes TEC dans l'intramuros, oui mais la mobilité est telle aujourd'hui qu'il devient impossible d'approcher le centre ville, ne parlons même pas de s'y parquer et qu'un nouveau rond-point engorge le boulevard au lieu de fluidifier sa circulation. La ville a été désignée capitale de la culture en 2015, oui mais les difficultés sociales des Montois croissent tellement que le CPAS doit réclamer de l'aide à coup d'un million supplémentaire. Après ce très bref bilan introductif, force est

de constater que Mons a trouvé les moyens de se développer, elle est dynamique, c'est vrai et ce, malgré son déficit structurel que vous n'arrivez pas à réduire car c'est bien à ce niveau-ci que le bât blesse. J'en viens plus particulièrement aux budgets que vous nous proposez pour 2012 où quelques bonnes surprises en recettes permettent de ne pas déroger au plan de gestion malgré le maintien du taux de taxation actuel, il faut le souligner. Ainsi, le montant du Fonds des Communes est revu à la hausse par rapport au plan de gestion. La taxe additionnelle nous gratifie de plus de 400.000 euros et les dividendes IGH-IEH de 300.000 euros. Manifestement, suite aux révisions positives de l'IPP les années précédentes, vous vous permettez d'inscrire une augmentation en recettes d'un million d'euros supplémentaires en prévision. On se réjouit donc de l'augmentation de la population qui reste la valeur sûre en matière d'augmentation de recettes et cela a déjà été souligné par le passé. Malheureusement, s'il y a de bonnes nouvelles, il y en a aussi de moins bonnes : une surestimation en 2010 de la compensation du Plan Marshall nous ampute de 640.000 euros. Par rapport au plan de gestion, je ne vais pas insister sur la perte des dividendes du holding communal que nos groupes avaient par le passé refusé de financer et surtout cette année, l'accroc : le CPAS réclame un million supplémentaire pour boucler son budget. Bref, en gros, par rapport au plan de gestion, on compte un écart positif mais aussi une écriture d'un million d'euros inscrit en prévision pour des recettes IPP même si par le passé on a reçu des recettes supplémentaires à ce que l'on avait envisagé. Il est aussi important de noter qu'il a fallu prélever 2 millions d'euros sur le Fonds de Réserve Ordinaire et ce, bien que toujours selon le plan de gestion, mais en dérogation au règlement. Manifestement la Tutelle n'a pas relevé ça les années précédentes et on ne voit pas pourquoi elle le ferait cette année. Tout ça, pour arriver à un résultat à l'exercice en déficit annoncé de 2 millions et demi. Enfin, ce n'est pas souligné dans votre présentation mais d'une part, on n'a aujourd'hui aucune idée de la continuité des subsides PGV, c'est noté dans votre note de politique générale qui permettait de développer des projets notamment sur Jemappes et Flénu. Je tiens aussi à signaler la baisse significative des recettes des horodateurs et des parkings du centre ville due manifestement aux travaux qui sont loin d'être terminés. En recettes horodateurs, on est passé de 1.400.000 l'an dernier à 1.300.000 prévus cette année et on constate une diminution +/- de 65-70.000 euros pour tout ce qui est parkings centre ville. Je passe maintenant aux dépenses et je ciblerai les dossiers les plus parlants à mes yeux :

1. la caserne de Ghlin : le projet va coûter grosso modo 5 millions en rassemblant l'ensemble des postes et nous le soutenons car son objectif est de rationaliser les dépenses en regroupant les services techniques de la Ville mais, cela, c'est à terme. D'ici là, il faudra gérer et la caserne et les 12 bâtiments qui abritent enore actuellement les services. Exemple concret : au lieu de 50.000 euros de frais de chauffage, on passe à 100.000. Par ailleurs, sur l'ensemble du budget, on remarque une baisse des frais de carburant justifiée par le fait, selon, Monsieur l'Echevin, que l'ensemble de la flotte est rassemblée à Ghlin, ce qui d'une part, permettra de rationaliser les trajets. D'autre part, on installe un système de géolocalisation. Au passage, ça coûtera 90.000 euros. Admettons mais de là à diminuer les frais de carburant alors que les prix ne cessent d'augmenter, ça me paraît assez illusoire ; maintenir les frais m'aurait paru plus crédible. Vous nous annoncez que les frais liés à la caserne seront compensés par la revente des autres bâtiments actuellement occupés. Deux questions se posent :

\* pour quand les déménagements sont-ils prévus ? Donc, à partir de quand les bâtiments seront-ils en vente ?

\* comment vendre 14 bâtiments énergivores et peu séduisants alors que nous avons prévu la vente d'appartements nettement plus attrayants pour 2 millions d'euros l'année passée, appartements qui ne sont toujours pas vendus

Dernière petite précision pour l'atelier : on parle d'installation de panneaux photovoltaïques, n'envisage-t-on pas aussi la géothermie à cet endroit ?

2. la dotation pour la zone de police augmente de 600.000 euros, ce qui ne couvre en fait que l'augmentation des cotisations de pension. La police ne pourra donc pas envisager de recruter des agents supplémentaires, de renouveler son matériel ou sa flotte. Elle devra donc encore cette année se débrouiller avec ce qu'elle a. La ville dégage aussi pour la police 500.000 euros correspondant aux charges d'emprunt lié à l'achat du bâtiment ING. Le reste, l'achat et les travaux, étant à charge de la zone de police. Je profite de l'occasion pour demander ce qu'il en est de la vente des anciens bâtiments abritant la police qui doivent compenser le nouveau commissariat, ce qui est un peu le pendant de ce que vous voulez faire pour la caserne de Ghlin. La vente de ces bâtiments est-elle aisée ou pas et en tire-t-on un bon prix ? Bref, en ce qui concerne la police, on ne cesse de repousser l'échéance mais il faudra bien revoir significativement sa dotation si on veut qu'elle parvienne à assumer correctement ses missions.

Si le plan de gestion paraît tellement facile à suivre sur papier : déficit de 2.700.000 en 2011, de 2.500.000 en 2012 et équilibre en 2013. Dans la réalité, comme disait M. Barvais, il faut faire face à des imprévus et, cette année, comme nous l'avions annoncé lors des précédents budgets (ce n'est donc pas un véritable imprévu), le CPAS a logiquement épuisé ses réserves et réclame une aide supplémentaire à la Ville d'un million. L'écriture des provisions de la majoration de l'IPP d'un million permet un certain équilibre mais, plus sérieusement, que fait-on maintenant car :

1. le CPAS connaît un déficit structurel depuis des années
2. le fonds de réserve est vide

Comment feront les nouveaux gestionnaires pour le budget 2013 ?

Comment voyez-vous le budget du CPAS dans 3 ou 5 ans ?

Selon les années précédentes, l'intervention de la Ville qui augmente déjà d'un million en 2012 augmentera encore de 3 millions pour 2013, ce qui correspond grosso modo au déficit structurel moyen du CPAS.

Compte tenu de la situation, on pense que les gestionnaires vont maintenant devoir prendre de sérieuses mesures quand on lit le document sur les économies d'échelle. La plupart de ces économies ne sont pas chiffrées, ce serait peut-être le moment d'y remédier.

Enfin, pour le point du CPAS, vous signalez que les charges des dettes augmentent à cause des crédits à court terme. Ça aussi, ça fait des années qu'on le souligne. Quand on achète du matériel de bureau avec des emprunts à 3 ou 5 ans, ce n'est pas étonnant que la charge de la dette augmente.

Un budget reste un budget soit une estimation du résultat réel, on voit déjà cette année une modification d'un million d'euros par rapport au budget annoncé dans le plan de gestion. L'année prochaine, vous nous avez annoncé un équilibre budgétaire et rien que pour arriver à ça, en se basant sur le budget de cette année sans indexation, sans révision de la dotation de la zone de police, sans nouvelle augmentation de la dotation au CPAS qui sera inévitable, sans les 2% d'index du salaire du personnel, il faudra puiser 4.500.000 dans les réserves. En 2015, vous prévoyez un boni sans aucun prélèvement alors que, cette année-là, si on n'a pas déjà été contraint de le faire plus tôt, il faudra renforcer le personnel et les zones de police, la sécurité, la propreté, les services à la population et aux touristes, les investissements culturels en tout genre et j'en passe. Sans parler des près de 1300 dossiers de demande de logement public en attente.



2015 apportera certainement son lot de recettes mais qu'en sera-t-il après ? Comment assumer les frais de gestion de tous les nouveaux bâtiments ? Quelles pistes pour supporter les charges d'emprunts ? Quelles rentrées pour continuer à développer ce qui est nécessaire aux Montois ?

Pour conclure, le projet ambitieux du chef du groupe MR, partenaire de la majorité lors de la mise en place de cette Assemblée en 2006. Selon lui, à la veille des élections communales de 2012, on y est, la révision du Fonds des Communes aurait garanti à la Ville la stabilité de ses finances pour les générations à venir. Même si la répartition du Fonds a été revue, c'est loin d'assurer la viabilité de nos comptes. Le BAM accueillerait de nombreuses expositions, ce ne sera pas en 2012 puisqu'il faut déjà le fermer pour l'adapter ! Les travaux de la gare seraient pratiquement terminés, il est vrai qu'aujourd'hui on peut contempler notre future petite gare temporaire en provenance directe de Liège. L'emploi et la création d'activités auraient été le domaine dans lequel la majorité était la plus active et créative : je le répète, encore plus de 20% de taux de chômage. Je passe le parc locatif public fondamentalement adapté et rénové, les nouveaux parkings, un sentiment de sécurité développé, bref, on est loin de ce que le MR avait annoncé il y a 6 ans. Je vous remercie.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci, Mme Moucheron. Monsieur Viseur, dans la foulée de Mme Moucheron ?

M. Jean-Pierre Viseur, Conseiller : Oui, dans la foulée car nous ne nous sommes pas concertés mais, et c'est logique, il y a quand même des convergences entre ce que vient de dire Madame Moucheron et ce que je m'étais préparé à vous dire. D'abord, c'est le dernier budget qui sera voté sur cette mandature et c'est effectivement une bonne occasion de jeter un regard en arrière et de voir ce qui a changé au cours des dernières années. Pour ma part, j'ai la tentation de répondre que ce budget, c'est un peu comme tous les ans. D'abord, parce que le budget est en déficit, je sais bien qu'on est dans les clous du plan de gestion mais il est en déficit malgré toutes les aides et les richesses de vocabulaire qu'on a utilisées pour venir au secours des communes. Il y d'abord eu le plan tonus qui devait nous ramener à l'équilibre vers 2009-2010, puis l'augmentation du Fonds des communes qui devait aussi nous ramener à l'équilibre et enfin, actuellement le plan de gestion qui va encore nous ramener à l'équilibre en 2015 mais qui, pour le moment, nous laisse quand même encore 2.500.000 de déficit à l'exercice propre après prélèvement de 2 millions.

Alors, bien sûr, il y a eu l'affaire DEXIA dont vous n'êtes que partiellement responsables car, à mon avis, il ne fallait pas croire naïvement que DEXIA vous donnerait un jour des intérêts de 13%, c'était impensable. Je ne reviens pas là-dessus parce qu'on a déjà eu ce débat-là mais je veux revenir sur un autre aspect de ce dossier : je vous demande formellement, lors de la future assemblée générale de clôture des comptes de 2011, d'exiger de nos représentants dans le holding communal de ne pas donner décharge aux administrateurs vu leur manque de vigilance. Je crois qu'il faut refuser la décharge aux administrateurs lorsqu'on examinera les comptes 2011 et je demande expressément une réponse claire sur ce point de la part du Collège.

On nous répète que le budget sera à l'équilibre, sans prélèvement, dans cette année mythique de 2015 et je ne peux pas y croire pratiquement pour les mêmes raisons que Madame Moucheron. En effet, cette année sera évidemment grevée de charges supplémentaires qui ne sont pas comprises dans les budgets propres de cette manifestation culturelle : les charges en matière de police, de sécurité, de nettoyage, etc. Il a déjà fallu renflouer la police qui n'en sort plus avec sa simple indexation ; donc, ce sera encore pire à ce moment-là. Dans la police comme ailleurs, la charge en investissements est lourde puisque la zone de police a acheté l'ancien bâtiment ING pour 3 millions et va effectuer pour 10 millions de travaux. On aura peut-être une police parmi les mieux logées du royaume mais sera-t-elle pour autant efficace ?

En tout cas, pour le moment, l'augmentation de la dotation pour le seul poste des investissements en bâtiments est de 510.000 euros à charge de la Ville.

Enfin, la police ne fait que copier ce qui se fait au niveau de la politique de la Ville c'est-à-dire une politique de briques, de pierres et de béton. Je ne veux pas revenir sur le projet de la gare Calatrava, elle a fait l'objet d'un conseil spécial mais la politique du Collège à l'extraordinaire reste une politique d'image d'abord avec des rues qu'on refait, des façades qu'on repeint etc mais pratiquement toujours en centre ville à l'exception de Jemappes-Flénu grâce à la politique des Grandes Villes dont on ne sait d'ailleurs pas ce qu'elle va devenir mais, en général, pour les travaux moins prestigieux comme les trottoirs ou les égouts, il faudra attendre. J'ai bien vu le projet de 50 travaux à la périphérie pour des travaux de voirie et de trottoirs mais on nous a déjà prévenus que le taux de réalisation était de 50%, ça n'en fait déjà plus que 25 et je voudrais voir quelle est l'importance de ces travaux.

Politique d'image, il faut que j'y revienne une fois de plus, en ce qui concerne les investissements dans les clubs sportifs professionnels : investissements qui seront de

nouveau poursuivis à grands frais et à longue échéance. J'ai relevé 6 millions pour la tribune 3 et 11 millions pour la tribune 4, 2 travaux heureusement subsidiés à 50% + encore dans les travaux non subsidiés, 150.000 euros pour les travaux d'adaptation et de ventilation de la cuisine, ce n'est pas vraiment du sport, ça ! Il y a aussi 150.000 euros pour un tourniquet, 100.000 pour un système d'arrosage automatique pour le terrain des jeunes etc. Total : 17.400.000 qui sont budgétisés non pas heureusement pour 2012 mais pour les années à venir. Tout ça, excusez-moi, Monsieur Beugnies, malgré vos déclarations à la presse « Maintenant, ça suffit », je constate que votre position a été balayée comme fétu de paille et que c'est une preuve de plus que le MR qui est dans cette majorité pèse aussi lourd que roupie de sansonnet. Excusez-moi mais la vérité est parfois cruelle. En tout cas, pour moi, ce ne sont pas là des missions d'intérêt public. Il faut recentrer les budgets des villes et communes sur les missions d'intérêt public. Je voudrais fondamentalement aborder une autre question qui est de savoir si cette politique d'image et de grands travaux rend la population montoise plus heureuse. Je sais que ce n'est pas facile de parler du bonheur en politique mais il faut peut-être briser certains tabous, le bonheur ce n'est pas toujours pour demain comme le dit la chanson. Quitte à apparaître utopiste, cette image ne me dérange pas, oserions-nous inventer une notion de bonheur communal brut un peu comme on parle du bonheur national brut dans un pays d'Asie c'est-à-dire mesurer les décisions politiques et les investissements à l'aune du bonheur des habitants, ce à quoi je vais m'attacher. Les Montois sont plus fiers de leur ville et ce n'est déjà pas si mal, je le reconnais. Les supporters du basket ou du foot sont contents quand leur équipe gagne, cette année d'ailleurs, ça va plutôt mieux quand l'Albert joue à domicile, tant mieux pour eux mais on est tous bien d'accord que ce n'est pas suffisant pour pouvoir dire que ça rend les gens heureux.

Je voudrais aborder le chapitre de l'emploi : je ne sais pas où vous êtes allés chercher des statistiques qui diminuaient en taux de chômage : Madame Moucheron a cité d'autres chiffres, je vais également vous en citer d'autres. Il y a peut-être d'abord un effet statistique sur les chiffres du chômage ; s'il y a des exclusions, les chiffres diminuent. Globalement et relativement à la région wallonne, Mons n'a pas fait les mêmes progrès. Nous avons reçu des statistiques de la Région wallonne en mai de cette année : je les trouve très éclairants. De 2004 à 2009, le nombre total d'emplois en Wallonie a augmenté de 6,3 % et à Mons de 3,3% c'est-à-dire +/- la moitié de la moyenne wallonne. Le nombre d'emplois de salariés a augmenté de 4% à Mons et de 7,6% pour la Wallonie, toujours +/- la moitié. En ce qui concerne les emplois indépendants, ils ont

légèrement diminué à Mons contre une légère augmentation en Wallonie (-0.4 à Mons, +0.5 en Wallonie). Je constate donc que Mons est très en-deçà de la Wallonie pour la création d'emplois, ce sont des chiffres de la Région Wallonne. Par contre, en matière d'investissements, il y a une croissance de 50% pour la Wallonie entre 2004 et 2008 et de 72,9 pour Mons. Donc, là, la moitié en plus à Mons que la moyenne wallonne en ce qui concerne les investissements. Qu'en conclure sinon que les investissements faits à Mons ne sont pas très porteurs d'emplois salariés et détruisent même un peu l'emploi indépendant. De ce côté-là, je crois que les grandes chaînes comme Décathlon ou les nouveaux centres commerciaux comme à Maisières ont provoqué la fermeture de certains magasins de proximité, c'est incontestable. On va bientôt avoir IKEA, on va y créer un certain nombre d'emplois mais combien passeront à la trappe dans les autres circuits commerciaux ? De toute façon, l'emploi global qui augmente de quelques % n'est pas à la mesure des capitaux investis par les secteurs public et privé qui sont de 80% et il me semble que les statistiques connues à ce jour ne semblent pas démontrer d'effet positif sur l'emploi malgré la politique d'image menée par le Collège. En matière d'emploi, il faut bien reconnaître que la Ville n'a pas de politique d'emploi pour elle-même sinon de ne pas remplacer les départs naturels de son personnel. Nécessité oblige, d'accord, mais je veux revenir sur l'affaire de l'Agence locale pour l'Emploi quand elle a trop d'argent, c'est dans une politique foncière qu'elle le met en rachetant des bâtiments à la Ville pour soulager ses finances plutôt que dans une politique dynamique. Dans la note de politique générale qui nous a été remise, merci, au chapitre « Formation », je lis ceci : pour 2011, cofinancement (pas financement) de formations avec la Mission régionale pour l'Emploi pour 6 personnes...sur un an...en cofinancement ! Enfin, ce n'est pas sérieux. Divers contacts avec des sociétés d'intérim grâce auxquels on a pu placer 2 personnes à Ethias Trophy. C'est absolument dérisoire comme politique de l'emploi ou comme résultat en tout cas. Je veux, en tant qu'écologiste, dire que, pour nous, le bonheur ne se trouve pas dans le surplus de biens matériels, je crois fort pour l'avenir à l'adage « Moins de biens et plus de liens ». Donc, je pose la question « Où est la politique qui créerait du lien ? » Le secteur associatif, c'est évident, est un secteur qui répond à cette exigence de création de lien et, dans la note de présentation du budget, on peut lire « subventions aux associations, maintien des dispositions arrêtées aux exercices précédents » En clair, pas d'augmentation mais, quand on regarde dans les annexes, les subventions aux ASBL, on se rend compte que les montants sont passés pour 2012 globalement à 6.460.000 au lieu de 7.460.000 en

2011. Donc, un million en moins et ce, dans ces subventions, malgré une augmentation de 420.000 euros de subsides qui sont tout à fait justifiés pour l'exploitation de la piscine qui, pour 2012, sera en année pleine au lieu d'être en demi-année pour 2011. Je veux aussi citer une bizarrerie que j'ai relevée, sauf erreur de ma part, dans cette liste des ASBL subsidiées : 2000 euros pour l'ASBL « Les chats oubliés » Le Moniteur belge ne connaît qu'une ASBL « Les chats oubliés » et le siège est à Pâturages, même si ce n'est que 2000 euros, je vous demande de veiller à réserver vos deniers aux associations montoises. En tant que militant au sein d'une ASBL venant en aide aux personnes les plus démunies à Ghlin, j'avais un jour demandé dans la mandature précédente, des subsides à la Ville, en vain. Je fus renvoyé vers le Relais Social. Pas possible d'avoir des subsides dans ce cadre-là. Donc, vis-à-vis de cela, cela me fait mal que l'on subsidie les chats de Pâturages. Pour en finir avec la matière de la Vie Associative, j'ai vu la création annoncée du Service de Gestion des Associations, j'espère que celui-ci sera une interface performante entre les associations et le pouvoir communal mais que devient le Carré des Associations ? N'y a-t-il pas un risque de doublon ?

Je veux maintenant parler un peu du Conseil Participatif du Développement Durable parce que c'est aussi un endroit qui peut créer du lien, c'est un endroit de concertation qui avait la particularité de faire se rencontrer les représentants de la Ville, les partis politiques et l'associatif issu principalement du mouvement « Ça passe par ma commune ». La Ville devait désigner le coordinateur du CPDD après la démission d'Alexandre Seron, le premier coordinateur mais elle ne l'a jamais fait et petit à petit, le CPDD est arrivé à un stade de mort clinique. Pourtant, cela ne coutait rien, personne à payer en supplément, pas de jeton de présence, ce n'était que du bénévolat et même, au contraire, je crois que ça rapportait à la Ville puisque ce sont les travaux du CPDD qui ont mis sur les rails une politique de réduction de consommation d'énergie. Dans la note de politique générale, on fait parfois référence au travail accompli par ce Conseil mais, en réalité, vous l'avez laissé s'éteindre, il y a une ligne qui lui est consacrée où il est prévu de le relancer en vue des élections peut-être. Une telle initiative, un lieu de rencontre de citoyens engagés, des partis et de l'administration aurait dû être chouchouté. Au contraire, elle a été abandonnée. Pourquoi ? Peut-être parce que le parti au pouvoir n'aime pas partager ce pouvoir même pas une minuscule parcelle. Ce n'est pas étonnant c'est un peu à l'image de son Bourgmestre qui veut tout contrôler, à tous les niveaux. Cette majorité en place depuis 10 ans, avec les mêmes partis et quasiment

les mêmes personnes n'a jamais varié dans sa politique, c'est celle du toujours plus et pas celle du toujours mieux. Je disais en 2008 que ce Collège me rappelait la chanson « Toi, tu ne changes pas, ... » Plus sérieusement, les temps ont changé en 10 ans et les défis à affronter pour l'avenir ont changé ou se sont aggravés. Il me semble que, pour votre politique future, vous devriez vous inspirer du concept des villes en transition. Je vous donne la définition de Wikipedia : une ville en transition est une ville dans laquelle se déroule un processus impliquant la communauté et visant à assurer la capacité à encaisser les crises économique ou écologique de la ville face au double défi pétrolier et dérèglement climatique. Personnellement, j'ajouterais face au dérèglement du monde financier capitaliste. J'insiste sur « un processus impliquant la communauté » : à Mons, on a le sentiment que le pouvoir cadennasse les initiatives des citoyens ou tente de les récupérer, c'est caractéristique de tout pouvoir hégémonique et cela dure depuis longtemps. L'exemple du budget participatif qui est complètement anesthésié aujourd'hui est significatif à cet égard. On a mis sous couvert de budget participatif les décisions du PS comme, par exemple, l'achat de la gare de Jemappes qui était proposé à la population alors que l'achat était déjà fait. C'est ce genre de chose qui tue l'initiative citoyenne et qui se reflète encore dans le budget d'aujourd'hui. Tout pour ce que la majorité croit être ses grandes réalisations et il y en a, mais des clopinettes pour les initiatives citoyennes et cela ne nous convient pas. Un mot du budget de la Régie Foncière : d'abord, je note la satisfaction d'avoir reçu une note qui accompagne le budget. Je relève que, globalement, la politique de la Régie est une politique de restrictions. Il est noté « diminution des investissements de 1.915.000 », on a vu des chiffres mais on ne voit pas en quoi il diminue. Une diminution de près de 2 millions à longue échéance est une politique qui mènera évidemment à la diminution du patrimoine de la Ville, ce qui est un appauvrissement. Par ailleurs, à propos des recettes des parkings, dans le budget 2012, je constate de nouveau un effondrement prévu pour ces recettes. A la page 38 du budget de la Régie, les recettes du budget ordinaire des parkings sont de 2.804.000 au lieu de 5.418.000 budgétés l'année suivante, pas loin de 50% de diminution dont 57% pour les parkings couverts, 44% pour les horodateurs. Je ne comprends pas une telle différence, je ne vois pas comment on laisse les recettes s'effondrer comme ça ou alors, il y a une raison qui m'échappe. Je vous demande une explication car je n'en trouve pas dans la note qui accompagne le budget. Voilà pour ma 1<sup>ère</sup> intervention, je vous remercie.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci. Mme Prévot...

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : Merci, Madame. Je voudrais intervenir sur le budget 2012 du CPAS et de la Ville. Ils s'interpénètrent bien souvent. Par rapport au CPAS, le fonds de réserve a fondu. Plusieurs fois, la Ville n'a pas respecté l'augmentation d'index prévue par le plan de gestion, au vu de la valse des millions pour des projets plus futiles, je ne vois finalement rien de terrible à cette augmentation de la dotation par la Ville. Les tâches confiées au CPAS se sont surmultipliées, les chiffres démontrent que le nombre d'exclus, toutes catégories confondues, est en forte augmentation. J'ai noté, en plus des chiffres donnés par Monsieur Barvais, les sans abris : + 214 % entre janvier 2009 et janvier 2011 et les chômeurs exclus pour la même période : +46 %. Ca ne va pas s'arranger du fait des nouvelles mesures du gouvernement concernant le stage d'attente des jeunes. Le CPAS subit des situations dont il n'est pas entièrement maître. Par rapport à cela, sa gestion financière est plutôt à saluer. Une remarque : la Commune reçoit des missions supplémentaires du Fédéral sans en recevoir les moyens et la Ville fait la même chose vis-à-vis du CPAS. Une question : le bien-vivre à Mons ne concernerait-il qu'une partie de la population : celle qui peut acheter les cadeaux originaux, admirer les éclairages de la Grand Place le ventre plein et fréquenter cafés et restaurants, l'escarcelle bien remplie. On pourrait le penser au regard de certains budgets dont les sommes sont à la limite de l'indécence pour la population avec des retombées financières incertaines. Par contre, elle laisse la population locale défavorisée et les anciennes communes nettement sur la touche et en dehors des projecteurs. Nous aussi, nous aimerions une jolie ville, certes mais une jolie ville qui soit vraiment pour tous. Il est aussi inquiétant de constater que les programmes mis en place par les CPAS ne parviennent pas à endiguer la paupérisation, la multiplication des laissés pour compte du système. Cela pose question principalement dans notre région qui est finalement toujours la plus touchée. Je l'ai déjà dit mais il me semble, au regard des résultats, que les choix effectués ne collent pas bien avec la réalité, le vécu des personnes. Mon collègue vient d'ouvrir certaines pistes. Les situations problématiques se multiplient, donc, les services se multiplient mais jusqu'où serons-nous capables d'aller surtout si l'on vise l'équilibre budgétaire en 2015. La fracture sociale et culturelle est immense, vous misez sur la prévention mais il faut être encore plus créatif et en faire encore plus et plus en amont. Par exemple, les travailleurs de type accompagnateurs sociaux devraient être bien plus nombreux pour les familles déstructurées. La lutte contre le surendettement doit devenir une absolue priorité principalement à travers, par exemple, les écoles des consommateurs qui devraient

recevoir une plus grande publicité et être proposées à un public plus large. La meilleure prévention passe évidemment par les tout jeunes enfants et donc, par les crèches, les écoles maternelles et primaires ainsi que leur personnel. Là aussi, je m'adresse à la Ville. Nos quelques visites dans ces écoles nous ont marqués et je remercie les personnes qui nous ont reçus pour leur accueil et leur disponibilité. Nous les avons trouvées très motivées mais, confrontées à des situations absolument ahurissantes, face aussi à des manquements parentaux de plus en plus criants et difficiles à gérer. Je ne veux pas tomber dans le pathos mais je vais vous citer des exemples vécus en 2011 : que faire, sans conseils avisés, face à des enfants qui arrivent à peine habillés, sans repas ou, c'est véridique, avec des frites froides de la veille. Quelle attitude adopter face aux parents concernés, des parents violents, des parents de culture différente avec des attentes différentes ? Comment amorcer le dialogue ? Comment entamer une collaboration avec les parents ? Les enseignants ne sont pas formés pour affronter ces situations difficiles et ne sont pas assez soutenus. Comment faire de la prévention de qualité dans ce contexte ? Ce ne serait vraiment pas de l'argent perdu que d'investir plus à ce niveau dans la formation et l'accompagnement. Les écoles ont fait des efforts sur le plan de l'éducation au bien-manger mais il reste encore fort à faire. Est-il nécessaire ou éducatif, pour faire entrer quelques sous dans la caisse, de proposer aux enfants des frites, des hamburgers, des pizzas une fois par semaine, des aliments qu'ils aiment bien sûr mais qu'ils ne connaissent que trop pour la plupart. Un fruit de temps en temps, c'est mieux que rien mais ça ne suffit pas ; il faut encourager les cantines à proposer autre chose, leur faire des suggestions, les soutenir encore une fois. Au vu des besoins, certains achats méritent une plus longue étude et une plus grande circonspection. Je ne partage pas certains choix tels que l'achat de tableaux interactifs à 3000 €/pièce qui sont ludiques, drôles à utiliser, qui plaisent aux enfants. Je rappelle qu'un tableau normal coûte aux environs de 500 €. Pouvez-vous me dire comment ces tableaux interactifs vont les aider, améliorer leur attitude face à la vie, dans les relations avec les autres, ou leur comportement social. Avez-vous fait une évaluation des résultats obtenus depuis l'installation de ces tableaux, questionné d'autres entités avant de poursuivre ces achats ? Un autre problème pour le CPAS comme pour la Ville : le logement. Je suis heureuse des éclaircissements reçus de M. Martin et des chiffres donnés par Mme Houdart et je me réjouis du nombre de logements qui sont prévus mais la nouvelle juriste engagée en 2010 semble enfin faire avancer les choses au niveau des logements à problèmes enfouis trop longtemps dans les tiroirs. La Ville et le CPAS semblent avoir



adhéré au projet de l'ASBL « Un toit mais 2 âges » qui stimulera l'hébergement transgénérationnel qui permet, pour des prix modiques, à plusieurs générations de se rendre mutuellement des services. Qu'envisage vraiment la Ville ? Nous en défendons l'idée depuis longtemps et nous en saluons l'initiative. Qu'en est-il au niveau de l'information sur la réquisition douce aux propriétaires ? Je n'ai rien lu à ce sujet. Qu'en est-il de l'obligation d'afficher les prix du loyer des logements en location et de la potentielle sanction ? C'était un amendement à la Charte du Bien Vivre. J'ai constaté qu'il va y avoir un Observatoire de l'Habitat, cela nous paraît un excellent outil. Réclamé et promis depuis longtemps, j'espère qu'il ne restera pas vaine promesse. Vous prévoyez aussi une étude en matière des besoins de logements à Mons. Est-il bien utile de lancer une telle étude alors que le Cabinet du Ministre du Logement relance une grande enquête régionale sur la qualité de l'habitat en 2012. Il suffirait peut-être de collaborer à cette enquête. Le Cabinet vient aussi de lancer un Centre d'Etude en Habitat durable et réalisera également des études en étroite collaboration avec l'Institut wallon d'Evaluation, de la Prospection et de la Statistique. Il est également possible de travailler en collaboration avec les associations de terrain comme « Sans Toit mais Ensemble », cette dernière connaît très bien le sujet et a déjà collaboré avec l'Echevin du Logement. Vous annoncez depuis plusieurs années un cadastre énergétique des bâtiments, j'espère que nous l'aurons bientôt.

Prévention toujours : le programme concernant les jeunes est vraiment très maigre : toujours rien sur la création d'une maison de jeunes ou sur le soutien de projets émergents. On parle plus des jeunes à problèmes du Marché aux Herbes que de tous les autres qui méritent d'être soutenus et encadrés. La collaboration avec le conseil communal des jeunes est au point mort alors que c'est un désir partagé par eux et par nous. Il me semble que c'est une fois de plus un échange citoyen manqué. Depuis toujours mais particulièrement en ces temps de crise, nous souhaitons égaliser les chances pour tous, recréer du lien à travers des choses simples, ne pas donner à nos concitoyens l'idée qu'il faut être scandaleusement riche pour être heureux. Je constate que, politiquement, si nous avons finalement les mêmes buts, nous pensons et agissons différemment et c'est pourquoi nous nous abstiendrons sur le budget du CPAS en tout cas. Je vous remercie.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci. On continue ou vous voulez déjà certaines réponses. M. Dubois

M. Christophe DUBOIS, Conseiller : je ne serai pas très long puisque, dans le fond, ce que l'opposition défend aujourd'hui c'est une synthèse des positions que nous avons prises pendant toute l'année. Je reviendrai principalement sur 2 matières :

1. la mobilité : le chapitre qui lui est consacré dans votre note démontre malheureusement le peu de vision globale que la majorité a en matière de mobilité et la nécessité urgente de mettre en place un véritable plan communal de mobilité appuyé sur une étude actualisée des besoins et des contraintes. Le stationnement, par contre, vous semblez beaucoup l'aimer. Comment faire entrer le plus possible de voitures en ville, cela semble vous inquiéter puisque la voiture occupe la majeure partie de votre note. Ceci dit, nous saluons le renouvellement des investissements pour les bus gratuits en intramuros et les parkings de persuasion. Cependant, cette politique est paradoxale : soit notre centre ville montois est rendu plus convivial en favorisant la mobilité douce grâce aux navettes, aux parkings de persuasion, aux vélos partagés ou encore aux vélos pousse-pousse soit les visiteurs sont invités à venir se garer plus nombreux en centre ville. Mener ces 2 politiques de front est contradictoire. Pour le vélo, Ecolo se réjouit des pistes cyclables ; cependant, force est de constater que celles-ci sont encore et toujours installées plic ploc ici et là, obligeant les cyclistes à passer d'espaces sécurisés à des chaussées dangereuses. La Ville a effectivement rendu une candidature au projet de commune cyclable mais elle a été rédigée dans la précipitation, sans véritable concertation avec la Commission Participative du Développement Durable et des associations de cyclistes comme cela avait été demandé. L'échec de cette candidature était donc écrit, aurait-il été souhaité ? Concernant le carsharing, les voitures à partager, le soutien avancé par la note se traduit par peu d'actions concrètes mis à part la disposition d'espaces. Un objectif ambitieux serait par exemple de remplacer certains véhicules communaux par un abonnement pour les fonctionnaires communaux tout comme le fait le secteur privé. Par rapport à la note Mobilité 2012, soi-disant en cours au sein de la Commission Participative du Développement Durable et sur base des propositions reçues lors d'un grand appel au public à contribution, cela fait plus d'un an que la CPDD attend une avancée. Je suis dès lors très étonné de voir cette note mettre en avant ce projet vu le peu d'engagement dans les faits et vu l'échec de la candidature « Commune Cyclable ». Enfin, bien que je sois heureux d'apprendre que, je cite, « la Ville veut se faire le relais systématique des campagnes de sensibilisation liées au développement durable », je m'interroge sur les raisons qui justifient que la Ville refuse

systématiquement de présenter un projet ambitieux à l'occasion de la semaine de la mobilité.

2. je termine avec un point très important : la propreté en rue. Notre propos n'est pas de dénoncer un manque de travail, loin de là, mais le constat est là : le centre ville est sale. Que ce soit en semaine ou le week-end, dans les rues à forte fréquentation ou dans les rues plus intimistes, les déchets décorent tristement la chaussée et les trottoirs. Les effluves nauséabonds des déjections humaines font fuir les clients et les habitants du centre ville. Nous demandons dès lors un renforcement des équipes en charge du nettoyage, un outillage performant mais aussi l'installation et l'entretien de plus de poubelles et, comme je l'ai déjà demandé, l'installation urgente de toilettes publiques. Il est dommage que tant de moyens soient investis dans la rénovation du centre ville et que la saleté vienne saboter ces investissements. Je vous remercie.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : merci. M. Hambye

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : oui, quelques flashes. D'abord, pour remercier celles et ceux qui, jour après jour, travaillent dans les différents services de la Ville, de la Régie Foncière, du CPAS, toutes les activités, services publics et parapublics.

Un éclairage au niveau du CPAS, nous avons vu à quel point les provisions et les réserves sont épuisées et les marges nulles étant donné les sauts d'index et les différentes charges incompressibles. J'étais déjà intervenu depuis 2-3 ans à propos d'une accélération des coupes de bois au niveau de bois des Epioux. Je sais qu'il y a 15 millions d'euros de coupes de bois à faire d'urgence. La Région wallonne, la DNF bloquait, semble-t-il. J'ai observé que pour la ville de Charleroi, la Région Wallonne a en tout cas ouvert son escarcelle. La ville de Charleroi a obtenu un prêt de 75.000.000 d'€ de la Région Wallonne pour faire face à leurs difficultés budgétaires. Je trouve un peu bizarre que la Région wallonne nous refuse à nous, Cpas de Mons, de faire des coupes des bois excédentaires alors qu'elle prête 75.000.000 d'€ à Charleroi.

Pour ce qui est de la Régie Foncière, il y a une différence entre les chiffres et les lettres : nous avions anciennement comme échevin des finances un homme de lettres et maintenant, nous avons un homme de chiffres. Il faut donc concilier les lettres et les chiffres. Quand on ouvre la 1<sup>ère</sup> page du budget de la Régie Foncière, que voit-on ? 31 décembre 2010, 2011 et 2012 : pas un are, pas un centiare vendu mais dans l'explication du budget, on voit que la situation est tout autre. Il faut se référer à la page 40 et 65, l'on met effectivement en œuvre le patrimoine de la Régie dans les ZAC : PCA 34 des Grands Prés, Jemappes Puits 28 et les zones des Bas Prés. Nous nous en réjouissons

mais il faut noter que cela concerne uniquement une destination de commerces et d'entreprises pour l'instant. Page 41, nous espérons que l'on va maintenant se consacrer à mettre en œuvre des ZAC où l'on donne priorité aux logements familiaux. Je me permets de vous transmettre un article du Monde où il est bien montré que, si on pense en constructions verticales, le coût au m<sup>2</sup> est le double par rapport à des maisons unifamiliales.

Pour ce qui est de la Régie Foncière, en page 8, on observe effectivement en 2010,2011 et 2012, acquisition et démolition d'immeubles insalubres : zéro zéro zéro mais heureusement, grâce à la note de synthèse, nous avons pu constater qu'à la page 4, est prévue une acquisition d'immeubles insalubres pour 200.000 € et même une provision de 50.000 €. Je note 4 endroits où les immeubles sont insalubres :

1. 2, rue du Hautbois. Je suis déjà intervenu mais il faudra peut-être une ducasse pour que l'immeuble s'effondre
  2. place Simonet. On voit des buddleias qui poussent. La moitié de cette place est gorgée d'immeubles insalubres. Des arrêtés d'insalubrité, on peut les prendre.
  3. à Havré, commune bien connue de M.Darville, à côté de la Grand Place, se trouvent 2 immeubles avec des barrières Nadar depuis plusieurs années. Ceux-ci pourraient être frappés d'arrêtés d'insalubrité
  4. dernier exemple : le cinéma Clichy qui est toujours et encore un chancre urbain. Je sais qu'il y a eu de grandes tractations avec l'Université de Mons mais pour moi, c'est un chancre urbain qu'il faut revaloriser tout comme le bas de la rue d'Havré
- Au niveau du budget extraordinaire, ce qui frappe le lecteur, même candide, c'est la faiblesse des investissements à l'extraordinaire. On y retrouve le BAM, la caserne de Ghlin, le parc automobile, le MOHA, le Beffroi, le Chanoine Puissant (je signale au Service des Travaux qu'à l'ATACA, il manque des tuiles et que donc, il y pleut. Même s'il ne reste plus grand-chose vu les vols et les disparitions, il faudrait remédier à cette situation). Quant au musée Duesberg, c'est vraiment un des seuls musées montois ouverts en 2010, on va y renouveler les collecteurs du chauffage. J'espère que vu la qualité de ces collections et M.Duesberg fait citoyen d'honneur, nous en ferons une fondation internationale pour y loger ces objets

Au budget ordinaire, quelques flashes : la piscine, c'est un bon investissement.

Toutefois, 90% des étudiants des écoles primaires et secondaires en sont exclus. Il n'est pas normal que malgré des subsides de 887.770 € par an pour le budget de fonctionnement, malgré l'aide de la Région wallonne (service des infrastructures), 90 %

des étudiants et écoliers montois soient exclus en journée alors que la piscine, à mon avis, n'est pas très remplie. C'est mon coup d'indignation.

Pour les travaux, pour moi, il y a un problème. La rue de Nimy où nous avons annoncé un an de travaux représente vraiment le gros point noir. Je crois qu'à Paris, ils auraient travaillé autrement. Des informateurs nous le disent tous les jours : il y a une erreur fondamentale à la vue de 2 ou 4 ouvriers seulement qui travaillent. Le travail a été arrêté pendant 3 semaines. Dans 24 heures, il y a 3x8 heures, on aurait pu travailler avec des équipes différentes, quitte à adapter les budgets. Un an de travaux, ça ne tient pas la route, j'ai toujours l'impression que certaines personnes ne sont pas tout à fait dans la réalité. Je pense, et tout le monde en est conscient que bloquer aussi longtemps l'axe de pénétration majeur de notre ville est une mauvaise image pour la ville.

Pour la vente des bâtiments de la police locale, rue du Rossignol, rue du Grand Jour et rue de la Croix Rouge, tout cela est en route, tant mieux. Je vous signale que ces bâtiments sont contigus à l'Université de Mons tant à Warocqué qu'à la place du Parc et à l'avenue du Champ de Mars. Il s'agit donc d'une occasion unique de relier les 3 sites de l'Université de Mons en créant une promenade verte au-dessus de la rue des Barbelés pour relier tout ce qui est derrière la rue du Parc, la rue Roland de Lassus et la rue du Rossignol. Ce serait l'opportunité de développer considérablement le site de l'Université de Mons avec des budgets de la Région wallonne au niveau de la revitalisation du centre ville. Enfin, nous est annoncé un projet pour la cascade d'Hyon, c'est une bonne chose, nous nous en réjouissons.

Pour ce qui est du logiciel de gestion du service de l'urbanisme, nous devons encore une fois de plus, souligner l'importance de renforcer le service et M Barvais nous a dit en commission combien les services de l'urbanisme sont importants par rapport à Liège et à Charleroi où malheureusement le bâti et l'habitat sont moins bons. Ce service qu'il faut consolider pour développer l'attractivité de la ville, le développement de l'habitat et la mixité sociale, lutter contre les chancres ruraux et urbains, être réactif face à toutes les opportunités et pouvoir faire face à la demande croissante non satisfaite de logements, principalement de maisons familiales de moins de 200.000 €.

Page 28, on parle de l'artothèque, soyons un peu critiques quelle que soit la couleur politique. A Boussu, l'artothèque rassemble les collections provinciales. A l'école normale, nous avons une artothèque fédération Wallonie-Bruxelles et aux Ursulines, une artothèque pour les Ursulines. Donc, 3 lieux à 10 km d'écart qui ont la même fonction, on aurait dû y penser afin de regrouper intelligemment toutes les collections.

Pour terminer : le Centre de Congrès. Félicitons-nous de la méthode de sélection, personne n'a critiqué ce qui s'est fait en méthodologie et marchés publics. Nos réserves portent sur le plan financier qui a sans doute projeté une fréquentation trop élevée par rapport aux objectifs. En effet, dès l'annonce de ce Centre de Congrès, le gestionnaire, M. Bernémolin de Liège, a tout de suite dit que ces centres de congrès n'étaient pas rentables. C'est donc nous qui allons payer. Autrement dit, ce sont des dépenses cachées, occultes auxquelles nous allons devoir faire face. Mon souhait face à ce problème de fréquentation consiste à mobiliser dès aujourd'hui les universités, les services clubs, les universités du temps libre, les cercles, les organisations syndicales, mutuelles, professionnelles pour essayer d'étudier toutes les possibilités de fréquentation multiple de ce Centre de Congrès.

Enfin, j'observe page 70, une volonté de lutter contre l'insalubrité des logements et donc, je demande une attention accrue pour une meilleure connexion entre les services d'urbanisme et du logement puisqu'actuellement, il est tout à fait impossible de savoir si un bien est insalubre et s'il y a des permis de location. Merci

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Madame Mercier

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère : ce sera vraiment très court étant donné que mes 1ères questions n'ont pas eu de réponse, je compte en avoir aux « petites questions » que je vais poser maintenant. Je prends la page 30, ce sont les travaux de la rue de Nimy. Pour les commerçants de même que pour les juges et les avocats qui doivent gagner le tribunal, puisqu'ils doivent maintenant se garer aux cours de justice et ce avec de lourds dossiers, il est très difficile de circuler. Y aura-t-il encore des trottoirs à la rue de Nimy et pourra-t-on encore se garer devant le tribunal ? A ce propos, à Mons, nous avons l'impression que tous les travaux de la ville sont entrepris en même temps. Vous entrez dans une rue qui, normalement, était accessible, vous arrivez tout à coup devant un dispositif barrant la rue. Vous devez faire du sur place, retourner etc... Non seulement les commerçants se plaignent mais également les automobilistes. Vous avez beau dire que Mons va être embelli et que, dans ce but, il faut de la patience mais ça commence à bien faire.

A propos du Mythe de Saint Georges et le Dragon, page 31, compte tenu que le bâtiment du Mont de Piété est énorme, n'a-t-on pas vu trop grand ?

Quant au Musée Jean Lescarts, depuis le temps qu'on en parle, il est toujours désespérément fermé et je demande jusqu'à quand ?

Je compte bien recevoir les réponses concernant les 3 pages de questions que j'ai posées sur le rapport d'activités sur l'Administration et la situation des affaires de la Ville.

Merci bien.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci pour ce premier tour de questions très intéressantes. Je vais commencer par quelques réponses et je céderai ensuite la parole, dans un premier temps, à Achile Sakas et puis à Marc Darville et ensuite à tous mes collègues pour des réponses appropriées à toutes les questions posées.

D'abord : ne faut-il pas avoir de l'ambition pour notre ville, se développer, se transformer et je parle également de l'entité montoise. La ville connaît des mutations constantes, il y a de nombreux travaux à Mons et en dehors de Mons, des réfections de voiries, de nouvelles salles pour les associations, de nombreux travaux pour les écoles. On pense toujours à nos clubs avec des subsides accordés aux petits, aux associations sportives, aux associations festives, aux associations culturelles. Oui, nous allons chercher des subsides à la Région wallonne, à la Communauté française et même à l'Europe. Et pourquoi pas, pourquoi pas Mons qui a été lésée pendant des années. Bref, j'ai l'impression que vous peignez un portrait très négatif de notre ville et des villages environnants. De nombreuses rénovations ont également été effectuées dans les anciennes sections. Prenez une commune comme Harmignies : création d'un rond-point, rénovation de la voirie principale, aménagements divers, des hydrocarbures sur les routes annexes, pose d'un préau à l'école, bientôt la mise en couleurs totale des 2 bâtiments scolaires, la rénovation de sanitaires, la création d'une salle calva et des subsides aux associations présentes. Bref, par mes propos qui pourraient être beaucoup plus longs, je veux montrer que Mons n'est pas que prestige, qu'une image. Mons bien sûr est notre ville phare avec un patrimoine exceptionnel qui doit être mis en valeur, des richesses architecturales vraiment importantes, des sites inscrits au patrimoine de l'Unesco. Nous sommes municipalistes et nous connaissons le terrain, nous savons qu'il y a certaines difficultés mais nous travaillons aussi au bien-être et au bien-vivre de tous les concitoyens de nos 19 communes. La réalité d'une commune à l'autre est bien différente : les besoins d'une commune rurale ne sont pas les mêmes que ceux d'une commune urbaine. Permettez-moi d'enchaîner avec d'autres problématiques que vous dénoncez notamment sur les écoles. Oui, Mme Prévot, il y a des problèmes dans une ou 2 implantations scolaires mais je vous rappelle que notre enseignement est un enseignement officiel, subventionné par la Communauté française et que, dès lors, nous

n'avons pas toutes les libertés. Les PMS travaillent en étroite collaboration avec les écoles et aussi le centre de santé qui est à disposition des écoles. Les directeurs sont parfois désœuvrés mais il y a les aides mobiles de la Communauté Française qui sont mises à disposition sur simple appel des écoles. Vous avez parlé des tableaux interactifs, les directions qui les ont choisis l'ont fait en étroite collaboration avec leurs enseignants. A ce jour, au niveau de l'enseignement communal, il n'y a que 4 tableaux interactifs pour 120 classes primaires, c'est infime. Je tiens aussi à vous signaler que les inspectrices sont favorables à ce genre de tableaux et, à cet effet, une formation a été organisée par celles-ci à l'intention de toutes les directions de tous les réseaux confondus. Cette formation a eu lieu au Shape il y a quelque temps.

Sur le budget participatif, il a en effet été mis entre parenthèses parce que les personnes qui en faisaient partie voyaient un peu plus leur intérêt personnel que l'intérêt collectif. Cependant, le magazine Regards qui existe toujours sur Jemappes et Flénu est rédigé avec un comité de pilotage où des personnes du vivier local déposent leurs sujets. Pour la Politique des Grandes Villes, le PGV est « sorti » de Jemappes-Flénu. Nous devons donc proposer d'autres travaux, ce qui a été fait sur Obourg et Nimy entre autres. D'après les infos de la semaine dernière, un avenant de 6 mois serait octroyé par rapport au projet 2011 mais nous n'avons pas encore la décision officielle.

Je cède maintenant la parole à mon collègue, M. Achile SAKAS.

M. Achile SAKAS, Echevin : Merci, Madame la Présidente. Je vais d'abord répondre à Madame Moucheron. Concernant la piscine, le prix d'entrée pour les écoles est de 1,85 €, c'est un prix moyen pour ce type d'infrastructures. Nous avons un taux de remplissage scolaire excellent à l'heure actuelle, ce qui prouve que ce n'est pas cher. Quant à la piscine de Cuesmes, c'est la moins chère de Belgique, 80 cents l'entrée. Je vais répondre à votre 2<sup>ème</sup> question concernant les appartements mis en vente par la Régie foncière. Effectivement, nous avons perdu quelques mois pour la mise en vente de ces biens immobiliers, cela est dû au fait qu'une nouvelle réglementation est apparue en juin. Il faut maintenant disposer de certificats énergétiques pour pouvoir vendre. Il a fallu faire un marché public pour désigner un expert agréé en la matière. Aujourd'hui, c'est chose faite et les rapports vont nous parvenir en fin d'année.

M. Viseur, la question que vous avez posée : il s'agit d'un problème technique comptable mais il n'y a pas de variation dans les recettes page 34. Une note explicative sera envoyée à tous les chefs de groupe.



M. Hambye, concernant les bâtiments insalubres, nous allons nous attacher courant 2012 à vérifier les adresses que vous avez évoquées.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci, Monsieur l'Echevin.

Madame Cruveiller pour les questions concernant notamment la mobilité et la jeunesse

Mme Francine CRUVEILLER, Echevine : une petite constatations dans notre entité

montoise : le nombre de cyclistes augmente considérablement au sein de notre entité.

L'ASBL Pro Vélo nous a établi une statistique : nous aurions une augmentation

moyenne de 30% en 5 ans grâce à l'amélioration et la mise en place de pistes cyclables

qui sont rendues opérationnelles depuis 2006, ce qui a été fait en concertation avec la

Commission Vélo qui travaille remarquablement. Je pourrais citer de multiples

exemples : un nouveau conseiller mobilité a été engagé en septembre 2011, lequel est

chargé de retravailler avec l'ensemble des services concernés. Sur le plan communal de mobilité, une dynamique est lancée, nous y travaillons correctement et activement.

Vous l'avez souligné, les circuits intramuros sont gratuits, c'est singulier en Belgique et

cela démontre la politique volontariste de la Ville depuis 2003 de contrer l'arrivée

massive des véhicules en ville. Le coût de cette offre est de 380.000 € par an. Le

stationnement, quant à lui, est une équation complexe mais qui nécessite le meilleur

partage entre les habitants et les visiteurs. En ce qui concerne les parkings, il y a un

lourd investissement prévu. Un lifting complet sera fait dans nos 2 parkings pour

l'année 2012. Pour le projet Wallonie Villes cyclables, une explication a déjà été

donnée à votre assemblée. Il est faux de dire qu'il a été fait dans la précipitation, une

équipe de travail a été mise en place réunissant les REC, les techniciens de la Ville, les

ingénieurs en voirie, la police, Pro Vélo et aussi notre écoconseiller. Quant au conseil

communal des jeunes, je vous conseille de prêter une attention toute particulière à nos

conseils consultatifs de la jeunesse aussi bien des enfants que des jeunes. De multiples

projets naissent et s'inscrivent dans une démarche citoyenne active et dynamique, des

rencontres ont encore été organisées avec notre conseil. Il est faux de dire qu'elles n'ont

pas été organisées. Je vous remercie.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci, Madame l'Echevine

Je cède maintenant la parole à M. Marc Darville pour répondre aux nombreuses

questions concernant les travaux

M. Marc DARVILLE, Echevin : Bien

Madame Moucheron, concernant le prix des carburants, nous parions effectivement sur

une diminution. Vous devez savoir que les services avaient demandé au budget

extraordinaire une charge de 300.000 €, nous avons accepté 50.000 € car nous estimons que rassembler tous les véhicules sur le site de Ghlin va permettre d'avoir une meilleure rationalisation de l'utilisation de ces véhicules. De plus, nous essayons de développer un PPP afin d'installer des panneaux photovoltaïques qui nous permettraient d'avoir l'électricité gratuite et d'en revendre une partie. J'ai demandé à mes services d'acheter, à partir de cette année, des voitures électriques pour la Ville. Ces véhicules pourront rouler gratuitement puisque nous serons producteurs de notre propre électricité sur le site de la caserne de Ghlin. Quand le déménagement est-il prévu ? Vous savez que nous avons pris possession des clefs de la caserne le 1<sup>er</sup> octobre, nous avons fait un état des lieux qui avait été assez bridé du temps de l'armée. Il nous faut installer l'informatique et la téléphonie, nous avons inscrit ici les budgets que nous allons voter, les marchés sont prêts. Dès le tout début de l'année, nous allons déjà prévoir les 1ers déménagements : nous allons passer de 19 bâtiments utilisés actuellement à 4 dans le futur. La vente de ces bâtiments est estimée entre 4,9 et 5,9 millions d'€ et, pour rappel, nous avons acheté la caserne pour 6 millions.

La géothermie pourra être utilisée : la gare, le Centre de congrès éventuellement le futur hôtel puisqu'un puits va y être creusé à la verticale. La caserne de Ghlin est beaucoup trop loin pour utiliser cette géothermie du moins avec les technologies actuelles, raison pour laquelle nous allons vers des panneaux photovoltaïques et certainement aussi des panneaux solaires.

Monsieur Viseur, en ce qui concerne les voiries, il est faut de dire que nous ne faisons rien grand-chose puisque nous avons multiplié le budget voiries par 10 grâce à un droit de terrage que nous sommes allés chercher à la Région wallonne et le budget trottoirs a été multiplié par 5. C'est du jamais vu sur l'entité montoise. Les travaux ne seront pas réalisés sur plusieurs années grâce à une procédure accélérée du Ministre Furlan. Les travaux seront terminés pour juin 2012.

En ce qui concerne tous les travaux intramuros, tous les travaux Convergence, le coût en est faible puisque 90% sont subventionnés. Ces travaux permettront, grâce au tourisme, un meilleur accueil et un développement économique qui créera de l'emploi et de la richesse.

Quant aux 2000 euros pour « Les chats oubliés », vous devez savoir que, si cette ASBL est située à Pâturages, c'est la seule qui vienne travailler sur Mons et s'occuper des chats errants. Chaque année, elle nous remet un rapport d'activités sur les chats qu'elle a traités sur l'entité montoise.

En ce qui concerne le Développement Durable et le CPDD, vous avez raison : cette cellule n'a plus été productive mais il y a un écoconseiller chargé de s'occuper de cette cellule. Comme son rendement ne nous a pas satisfaits, il a dû donner des explications devant le Collège et a été invité à nous remettre un timing afin de remettre sur pied des actions bien précises avec la cellule CPDD. Le Développement Durable reste bien une préoccupation du Collège.

Madame Prévot, je vous avais promis le cadastre énergétique, je vous le présenterai le mois prochain au Conseil communal du mois de décembre. Il est prêt, je l'ai déjà présenté au Collège. C'est faute de temps que je ne l'ai pas présenté au présent Conseil, je m'en excuse, ce sera fait au mois de décembre.

Monsieur Dubois, quant à la propreté dans les rues, je vous invite à venir avec moi à 5 heures du matin et vous vous rendrez compte en faisant le circuit avec nos véhicules et nos ouvriers combien vos propos sont justes. A 5 heures du matin, la Ville est dans un état lamentable mais à 8 heures du matin, à la fin de notre tournée, vous verrez combien notre ville est propre. Mon personnel fait un travail remarquable que je tiens à saluer parce que c'est un travail ingrat. Chaque jour, 200 personnes nettoient toutes les rues montoises. Hélas, il y a de plus en plus d'incivilités, raison pour laquelle nous avons créé une cellule spécifique de lutte contre les incivilités qui fonctionne depuis quelques années. Nous avons, cette année, doublé le nombre de PV par rapport à l'année dernière. Il y a également une augmentation du nombre de festivités sur la place de Mons, nous avons un Echevin des Activités Economiques très dynamique. Dès lors, des activités sont organisées en centre ville, ces activités génèrent des nuisances.

Monsieur Hambye, concernant les immeubles d'Havré, des arrêtés de police ont été rendus et nous devons régler ce problème avec les tribunaux car nous ne pouvons pas prendre l'initiative de démolir des bâtiments quand des arrêtés de police sont pris. Il y a un vrai risque, je me suis d'ailleurs rendu personnellement sur place avec M Martin. En ce qui concerne le Clichy, nous avons désigné une société pour démolir complètement ce bâtiment, nous avons des subsides SAED pour ce faire. Nous pourrions remettre en vente ce site avec une surface complètement nettoyée.

Concernant la rue de Nimy, une petite rectification : la durée des travaux n'est pas un an mais 8 mois. Nous avons débuté avec un gros problème d'égouttage, le Bureau d'études avait mal dimensionné l'égouttage, ceci a été repris dans des PV avant de commencer les travaux. La société s'est obstinée dans son dimensionnement de l'égouttage. Arriva ce qui devait arriver : dès les deux 1ères grosses pluies, le tuyau s'est mis en charge et

tout le bas de la rue de Nimy a été inondé, nous avons pris l'initiative d'enlever ces tuyaux, nous avons refait les calculs nous-mêmes avec nos bureaux d'études, nos ingénieurs et nous avons redimensionné convenablement cet égouttage. Nous irons certainement devant la Justice pour régler ce différend avec le Bureau d'études. Nous avons travaillé avec l'entreprise qui réalise les travaux et nous pouvons dire aujourd'hui que le timing est respecté. Cette entreprise a mis des moyens supplémentaires pour rattraper le retard, la rue de Nimy sera ouverte dans le délai prévu.

Madame Mercier : la même chose pour la rue de Nimy. Quant aux trottoirs, oui, il y en aura, ils seront plus beaux, plus larges et plus appropriés aux personnes âgées et à mobilité réduite. Le musée Jean Lescarts est toujours fermé : oui mais vous dites tout et son contraire. Vous dites que nous faisons trop de travaux en même temps dans Mons, on ne va donc pas encore en ajouter, la rue Neuve est fermée, ce qui pose problème. Pour répondre à la question concernant la réouverture du théâtre, si les conditions climatiques sont favorables, nous pourrions le rouvrir pour la mi-février, nous mettons tout en œuvre pour y parvenir. Mais j'insiste : c'est sous réserve des conditions climatiques car pour aller travailler à une telle hauteur en hiver, il faut vraiment que les ouvriers soient courageux.

Voilà, je pense avoir fait le tour des questions.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci, M. l'Echevin. Je cède maintenant la parole à M Nicolas Martin

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Merci, Mme la Présidente.

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, j'ai bien entendu les interventions des différents représentants de l'opposition, Mme Moucheron, chef du groupe CDH qui a relevé une série de points positifs et négatifs. Globalement, on peut relever certains points de convergence avec l'analyse faite. En revanche, j'ai entendu M. Viseur à qui je me permets de répondre car je me suis rarement senti à ce point en décalage avec la vision politique d'un responsable politique montois. Je suis assez stupéfait de son analyse par rapport au travail de la majorité effectué au cours de cette législature et par rapport à la «vision» qu'il a développée sur l'avenir de notre ville. Dans ses considérations, M. Viseur, si je résume, s'oppose successivement

- aux investissements économiques parce que ce sont de grandes enseignes, qui n'ont pas leur place à Mons car elles détruiraient de l'emploi par ailleurs, cela reste à démontrer

- aux investissements en matière de rénovation urbaine parce que c'est situé en centre ville et pas dans d'autres quartiers qu'il souhaiterait voir bénéficier de ce type d'investissement.
- aux investissements sportifs parce que ce sont de grands clubs, oubliant toute la politique menée par le Collège en matière de soutien aux petits clubs notamment les terrains synthétiques qui représentent un investissement considérable dans les petits clubs
- aux investissements majeurs : la gare et d'autres
- aux investissements en centre ville qui sont pourtant des investissements porteurs en matière d'attractivité et d'amélioration du cadre de vie en particulier pour nos concitoyens et pas seulement pour les touristes
- aux initiatives de valorisation du commerce : j'entends souvent que l'on se moque l'initiative du « cadeau original », j'aimerais que l'opposition et le groupe Ecolo en particulier nous cite une action que nous pourrions mener pour favoriser le commerce de qualité du centre ville puisque tantôt on s'oppose aux grandes enseignes, tantôt aux petits commerces du centre ville. J'aimerais une fois entendre, de ce groupe, une initiative positive pour soutenir l'activité commerciale en centre ville. Quand il y a un projet qui trouve grâce aux yeux de l'opposition écolo ici dans l'enceinte du Conseil communal, je cite le Centre de Congrès, je vois qu'il est soutenu lors des débats en Conseil et, quand je lis certains journaux, le Vif l'Express pour ne pas le citer, je vois que, malheureusement, la lueur d'espoir qui avait été suscitée par ce soutien dans notre Assemblée se transforme en critique radicale même par rapport à ce projet également porteur pour notre Ville.

Face à cette analyse, on se pose diverses questions : quelle est la vision du groupe Ecolo ? Quelle serait son action s'il était aux responsabilités dans la majorité ? On est dans une dénonciation systématique non seulement de problèmes dont l'analyse peut être partagée par le Collège. Il est évident qu'il y a des difficultés à Mons dans le centre ville et ailleurs que l'on constate et que l'on partage dans l'analyse avec l'opposition mais même dans les actions positives qui peuvent apporter un plus à notre ville, on est dans une dénonciation systématique. Je trouve cette approche véritablement regrettable. Je rebondis sur ce qu'a dit Mme Moucheron : effectivement, il y a une tendance sociologique, une tendance naturelle dans nos sociétés à concentrer les difficultés dans les villes par rapport à ce qui se passait il y a quelques dizaines d'années. On le voit : il y a des difficultés sociales, des difficultés en matière d'urbanisation, en matière de

délinquance. C'est la raison pour laquelle le Collège essaie, dans la mesure de ses moyens, de cibler de manière systématique au mieux les actions et les budgets dont il dispose pour pouvoir rencontrer ces défis. Mais notre vision du développement de la ville est totalement à l'opposé de celle de M. Viseur. Depuis 15 ans, avec support des fonds européens, avec nos possibilités financières, nous essayons d'investir dans une stratégie de développement constante et claire à l'égard des investisseurs : densifier le tissu économique, attirer des entreprises et des investisseurs, travailler et investir dans la formation et l'innovation avec des centres de compétence, de recherche, travailler à l'amélioration de l'image de marque de notre région qui a bien souffert pendant 30 à 40 ans par un déclin économique très marqué et par des difficultés à pouvoir surmonter ces 30 à 40 années de récession économique qui sont des difficultés majeures auxquelles on essaie de faire face au mieux et oui, effectivement, il est important d'investir dans l'image, dans l'attractivité, pas dans la caricature qui est faite par M. Viseur parce que transformer des investissements qualitatifs en centre ville en investissements de prestige, je trouve que c'est tout à fait déplacé. Quant aux investissements touristiques et culturels qui sont réalisés dans notre ville, quant aux investissements en matière de rénovation urbaine, je rappelle une notion relativement simple en matière de développement économique : une ville moche, pas attractive n'attire ni les investisseurs ni les créations d'emplois. Il faudrait peut-être se rappeler de temps en temps ce type de notion pourtant très basique. Nous essayons de travailler sur l'investissement et les créations d'emploi, on a beaucoup parlé des chiffres du chômage. Pour préciser les notions reprises dans la note de politique générale du Collège, les 18,9% évoqué représentent l'indicateur de demandes d'emploi sur la Ville de Mons, chiffre officiel fourni par le FOREM, organe reconnu de la Région wallonne en la matière. Il s'agit donc du nombre de demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente divisé par la population active si on veut être précis en l'occurrence. Ce sont donc des données correspondant à des réalités, ce sont des projets correspondant à des réalisations concrètes, passées, en cours ou à venir. Mes collègues ont déjà parlé et parleront encore de réalisations correspondant à leurs compétences : les trottoirs, les voiries, la politique sociale, la politique de sécurité, les investissements dans les écoles, les associations comme Catherine Houdart l'a bien précisé. Il y a donc une politique du Collège qui répond aux besoins quotidiens de la population.

On voudrait en terminer avec ces slogans faciles liés aux investissements de prestige qui sont en décalage complet avec la réalité quotidienne de la politique menée par le

Collège. Vous avez eu l'honnêteté de dire qu'en matière de politique du logement, toute une série d'initiatives sont prises. Quant à l'Observatoire du Logement, il est annoncé depuis plus d'un an. Renseignements pris, il n'existe nulle part ailleurs en Belgique ni même dans d'autres pays comme la France. Il faut donc un temps certain pour pouvoir réunir les données, faire un cahier de charges et mettre en place un outil innovant car, non, à la Région wallonne, cet outil n'existe pas et donc, il faut être innovant, pionnier et essayer de développer des outils qui pourront servir à une politique efficace en matière de logement qui est l'une des préoccupations majeures de la population. En complément de ce qu'a dit mon collègue, M. Achile Sakas, il y a une politique soutenue du Collège avec les investisseurs privés en matière de logement et rien qu'en matière de ZAC, il y a plus de 1500 logements en projet actuellement dans les différentes ZAC activée par le Conseil Communal ou qui sont en voie de l'être sur proposition du Collège.

J'en conclurai, mes chers collègues, en vous disant que, pendant des années, on a parlé ici, dans cette enceinte, de souhaits non réalisés, de projets bloqués, de subsides injustement répartis par rapport à d'autres villes, de revendications de villes wallonnes moyennes en l'occurrence Namur et Mons qui n'avaient pas leur dû par rapport à Liège et Charleroi, de budgets revendicatifs et je pourrais encore longtemps continuer la liste. Et oui, maintenant, on a la chance de pouvoir obtenir des subsides importants, de voir se concrétiser des projets, d'avoir une stratégie de développement qui tienne la route et de voir enfin le nombre d'emplois évoluer dans notre ville et dans notre région. M. Viseur a utilisé un critère à savoir le nombre d'emplois salariés dans notre ville. Si vous prenez les chiffres au milieu des années 90 (début de l'intervention des Fonds européens ici, à Mons) et les derniers chiffres disponibles en emplois salariés c'est le même critère que celui repris par M. Viseur, étant donné que l'on fait dire aux chiffres ce que l'on veut, je prendrai des années qui sont, me semble-t-il, incontestables :

début du processus de redéploiement économique de la Ville (1995-1<sup>ère</sup> intervention de l'Objectif 1) derniers chiffres disponibles (2008) : 5000 emplois salariés en plus sur le territoire de Mons. On passe de 34.000 à 39.000. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, ils montrent un développement et un dynamisme qui a rarement été atteint dans notre région et dans notre ville en particulier depuis la deuxième guerre mondiale. Oui, il y a une politique qui est menée par le Collège, il y a des projets, oui effectivement, il reste des difficultés à surmonter. On aurait souhaité que, de la part de certains des représentants de l'opposition et du groupe Ecolo en l'occurrence, il y ait une

reconnaissance quant au travail important qui a été fait par les services, par le Collège, par ses représentants politiques qui assument une politique qu'ils mènent depuis une dizaine d'années en majorité PS-MR, on aurait souhaité que cette politique et ses bienfaits pour la population soient objectivement soulignés par les représentants de l'opposition. Je vous remercie.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci, M. Martin pour vos propos, pour la défense de notre ville, d'un budget d'avancement cohérent et ambitieux. M. Beugnies pour quelques considérations

M. Bernard Beugnies, Echevin : je remercie M. Nicolas Martin, j'adhère complètement à ce qu'il vient de dire.

Première réponse : Mme Moucheron : concernant le Plan Marshall qu'elle n'a pas vu. Pourtant, j'ai parlé du manque à gagner du Plan Marshall, on pensait avoir 900.000 et nous n'avons eu que 300.000 soit un manque à gagner de 600.000 qui a été acté dans le budget 2012.

En ce qui concerne le plan de gestion, M. Viseur, vous me faites toujours un procès d'intentions. « Vous n'allez pas y arriver, vous n'allez pas y arriver » : l'année passée, vous avez dit exactement la même chose et, pourtant, nous y sommes arrivés et je vous assure qu'on y arrivera encore. J'ai systématiquement droit à ce procès d'intentions et, si le plan de gestion n'avait pas existé, qu'auriez-vous dit ? On a fait un plan de gestion fort utile. D'ailleurs, l'Union des Villes et des Communes préconise un budget pluriannuel, un budget annuel ce n'est plus suffisant. Il faut absolument faire des budgets pluriannuels. Or, un plan de gestion n'est-il pas un budget pluriannuel ? On voit vraiment où on va mais chaque fois, vous me faites ce procès d'intentions. Je n'ai jamais prétendu faire mieux que le plan de gestion, je veux simplement rester dans les balises de ce plan de gestion qui constitue une véritable feuille de route. On présente effectivement un déficit de 2.400.000 conforme à ce qui était prévu dans le plan de gestion pour arriver à un équilibre structurel en 2015. J'ai souligné également nos réserves que, ce qui n'était même pas prévu dans le plan de gestion, rien que par l'augmentation des additionnels au précompte immobilier, augmentent de 2.500.000. Faites le calcul, M. Viseur : j'aurais pu présenter un budget en équilibre. Mon budget est en équilibre mais j'ai voulu le faire selon la nomenclature du plan de gestion. Autre point que vous avez souligné : l'emploi. Effectivement, il y a, à la Ville de Mons, une cellule Emploi dont je suis responsable. C'est d'ailleurs M. Miller qui avait créé cette cellule. A l'échelon communal, il faut reconnaître qu'il y a peu de moyens mais je



vous assure, M. Viseur, qu'il y a une personne à qui nous avons pu adjoindre un article 60, qui reçoit chaque jour des demandeurs d'emploi et fait des entretiens. On a un ordinateur, on reçoit des personnes qui ne savent même pas rédiger un CV. Cette personne est une assistante sociale de formation qui aide ces personnes à rédiger des CV, elle remotive des gens parfois complètement déconnectés. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de lire un mémoire dans lequel l'étudiant a fait l'éloge de cette assistante sociale et de la cellule emploi de la Ville de Mons. On subventionne des formations qui débouchent directement sur de l'emploi. Dernièrement, on a participé au Salon de l'Emploi où des personnes sont venues nous trouver. Je vous invite, M. Viseur, à aller dans les bâtiments de l'ALE, à la cellule emploi de la Ville de Mons, vous vous rendrez compte du travail qui y est fait tous les jours.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci, M. Beugnies, je cède maintenant la parole à M. Barvais pour les questions concernant le social

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS: Merci, Mme la Présidente. Je répondrai par groupe, d'abord le groupe CDH :

Mme Moucheron, effectivement, nous avons besoin d'un million en plus avec un fonds de réserve qui est à zéro. Nous ne l'avons pas caché, nous l'avons clairement expliqué ; simplement, vous précisez que nous comptons sortir le compte budgétaire du CPAS en mai et que c'est le moment où nous pourrions réalimenter le fonds de réserve au niveau du plan de gestion, il est prévu un boni budgétaire de 3 millions d'euros. On verra ce qu'il en sera au niveau du compte. En ce qui concerne la charge de la dette : elle augmente surtout en raison des investissements immobiliers notamment pour les nouvelles résidences services. Par contre, au niveau des petits emprunts, on travaille beaucoup avec des crédits à court terme pour les petits investissements, ce qui représente une charge de dette qui n'est pas importante. Plus précisément, en ce qui concerne l'avenir du CPAS dans les 3 à 5 ans, j'ai essayé de démontrer que, si la charge de travail restait constante, nous pourrions récupérer le million en améliorant les dépenses de fonctionnement. Quelle sera la charge de travail au niveau du CPAS ? C'est une bonne question mais quelle sera l'évolution de l'exclusion au niveau du chômage ? Actuellement, nous avons 170 dossiers de manière récurrente qui sont en fait des personnes exclues du chômage. Les allocations de chômage vont diminuer plus vite dans le temps pour se rapprocher plus rapidement du taux du RIS tout en restant heureusement des allocations de chômage à charge du fédéral. Plus vous vous rapprochez du revenu d'intégration, plus vous risquez d'avoir besoin, en cas d'accident

de la vie, d'aides financières sociales. Le nombre de dossiers risque donc d'augmenter substantiellement. Idem pour le stage d'attente qui sera remplacé par un stage d'insertion avec de possibles sanctions, nous risquons d'avoir encore plus de revenus d'intégration à verser. Quant aux équivalents RIS, je vous l'ai dit, peut-être 30% d'augmentation. Ajoutez à cela que, du fait de la Nouvelle Belgique, il y a un transfert de compétences du Fédéral vers la Communauté, de la Communauté vers la Région, de la Région vers les pouvoirs locaux et des pouvoirs locaux vers les CPAS puisque nous sommes le dernier panier. Vous dire quel sera le travail supplémentaire, quelles seront les ressources qui viendront des pouvoirs subsidiaires autres que la Commune, ce sont évidemment des inconnues mais, toute chose étant égale, le million, nous devons être capables de le restituer à condition que la charge n'augmente pas avec tous les risques que je viens d'énumérer

M. Hambye, vous parlez des coupes de bois, effectivement, il y a eu des discussions avec la Région wallonne et le taux de rotation des coupes est augmenté. Cette année, les recettes sont meilleures que prévu et probablement, l'année prochaine, elles augmenteront mais, au niveau des ventes de bois, je suis sûr que nous ne ferons pas des recettes de 15.000.000 €.

Le groupe Ecolo :

M. Viseur : vous parlez d'une politique qui ne crée pas de lien et qui n'implique pas les communautés. Je suis fortement étonné et en désaccord avec vous car le plan de cohésion sociale a été créé justement pour créer du lien et travailler avec les communautés et les associations puisqu'il y a des subsides spécifiques pour les associations. Nous avons travaillé sur les 3 axes d'insertion sociale : le logement, l'intergénérationnel et la santé en faisant une analyse et en travaillant avec tout le milieu associatif montois pour justement avoir non seulement un diagnostic mais des actions qui sont menées en commun entre les services publics et l'associatif. Même chose pour le Relais social qui s'est développé à partir de tout le réseau social travaille aussi avec de nombreuses associations. Quand on prend le plan de redéploiement et les services externes, le nouveau service associatif est certainement un service qui va encore améliorer la qualité du travail que nous pourrons faire avec l'association. Le CPAS d'ailleurs est moteur à ce niveau-là puisque nous avons toujours été convaincus que l'insertion et l'intégration sociales passaient surtout par le travail que pouvaient faire nos usagers avec la petite ASBL du foot ou l'ASBL qui s'occupe des petites terres agricoles, bref tout ce réseau associatif qui foisonne sur Mons et qui permet justement

aux personnes de se réintégrer dans l'associatif. De plus, au niveau du CPAS, nous développons des partenariats avec différentes ASBL auxquelles nous fournissons des articles 60 de manière financièrement intéressante à condition de signer avec eux des conventions favorisant l'insertion sociale. Quand on s'intéresse au travail avec les différentes communautés, Francine Cruveiller a parlé des conseils consultatifs des jeunes et des enfants mais il y a aussi les plateformes des aînés, les plateformes santé, les plateformes moins valides qui se réunissent régulièrement. Là aussi, nous ne faisons que travailler avec les associations et nous ne développons que des projets qui sont validés par eux, qui ne sont pas en concurrence avec le milieu associatif car, pour nous, ce qui compte c'est que le service, qu'il soit offert par la Ville, le CPAS ou une association, soit bien fait et coordonné. Tel est l'objectif que nous souhaitons ;

Mme Prévot : la crainte que les personnes défavorisées restent sur le bord du chemin, c'est l'inverse de ce que nous voulons et c'est aussi la ligne que vous voulez tenir. Notre CPAS reste souvent de référence au niveau de la Région Wallonne ; de ce côté-là, nous n'avons pas de craintes à avoir. Il y a effectivement un petit manque au niveau de la prévention, c'est un objectif, nous voulons développer les écoles de consommateurs mais ces écoles sont très peu subsidiées. Cela nécessite du personnel compétent, beaucoup d'énergie mais c'est un challenge que nous voulons relever. Finalement, quand vous mettez en balance les charges qui risquent d'arriver par rapport aux financements avec des points d'interrogation, cela ne sert à rien de se lamenter. Nous devons avoir une action locale c'est-à-dire une action au niveau de la Ville. La meilleure formule est de travailler sur l'image de notre ville, une image attractive, Nicolas en a assez parlé et vous dire que l'image de nos investisseurs par rapport à notre ville est largement plus positive que l'image que certains membres de l'opposition ont encore actuellement.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci M. le Président. Je vous recède, Mesdames Messieurs les conseillers, la parole pour quelques répliques éventuelles. M. Viseur...

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Merci, Madame. Ce débat sur le budget me conforte dans l'idée que nous avons et que nous aurons sans doute encore longtemps : une vision différente de la société et de l'avenir mais nous sommes là pour ça, pour en débattre. Cela ne signifie pas, M. Martin, que nous nous opposons à tout, c'est tout à fait faux. Soit je parle chinois soit vous voulez entendre uniquement ce que vous avez envie d'entendre que je dise. Bien sûr, nous nous opposons à la destruction de la gare actuelle,

à la prolifération de centres commerciaux mais je vous rappelle que nous votons la plupart des projets Convergence, en particulier le Centre de Congrès que nous avons toujours soutenu. Cependant, il y a une question d'équilibre entre les choses par exemple dans les dépenses sportives, nous défendons un rééquilibrage en faveur du sport pour tous plutôt que du sport professionnel. Nous n'avons pas une vue systématiquement d'opposition à tout ce que vous faites. Peut-être n'aimez vous pas ma manière de m'exprimer mais je tiens moi aussi à rééquilibrer le propos : on ne s'oppose pas à tout, on s'oppose à un certain nombre de choses de la politique mais nous n'avons pas la même vue de la société. Quant aux chiffres de l'emploi, j'ai ceux de la Région Wallonne de 2004 à 2008 ou 2009. S'il en existe d'autres, tant mieux.

Quant à M. Beugnies, je sais bien que la cellule de l'emploi n'a pas beaucoup de moyens mais ce que je voulais dire, c'est qu'il fallait dynamiser cette cellule avec les moyens de l'ALE plutôt qu'acheter un bâtiment. Voilà ce que je voulais dire. Par ailleurs, je n'ai jamais dit qu'en 2012, on n'y arriverait pas, c'est pour 2015 que j'ai des doutes. Ça a l'air d'un miracle, on est en déficit toutes les années à l'exercice propre et puis, en 2015, sans aller dans les réserves, on est en boni alors que ce sera une année difficile. Je ne crois pas au mythe de 2015.

M. Darville : pour le droit de tirage sur les travaux, une question : avez-vous prévu de refaire l'avenue des Bassins au sujet de laquelle je vous ai déjà souvent interpellé car elle est quasiment la rue en plus mauvais état de Mons? Je me réjouis s'il y a un droit de tirage sur la Région Wallonne, on verra ce que ça donnera

Pour le CPDD, je disais que dans ses statuts, dans le règlement que l'on avait vu au début, le coordinateur n'était pas l'écoconseiller mais le Collège devait désigner un coordinateur qui avait en appui l'écoconseiller. Donc, remettre ça maintenant sur le dos de l'écoconseiller, ce n'est pas juste, il fallait désigner un nouveau coordinateur à la place d'Alexandre Seron.

Le cadastre énergétique, on va l'avoir, c'est très bien, on applaudit à 2 mains.

A propos de la décharge aux administrateurs du holding, personne ne m'a répondu. Je peux comprendre que vous souhaitiez en discuter au Collège pour savoir ce que vous allez faire mais je vous réinterpellerais s'il le faut mais je vous demande qu'en Collège, vous envisagiez de ne pas donner décharge aux représentants de la Ville de Mons dans le holding communal.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci, M. Viseur. D'autres répliques ? Mme Prévot, je vous cède la parole

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : Merci, Madame. Juste une question qui n'a pas reçu de réponse : qu'en est-il de l'obligation d'afficher le prix du loyer des logements et de la potentielle sanction ? Cela me paraît pourtant intéressant. La nouvelle personne engagée pour s'occuper des logements insalubres et à problèmes dans Mons parlait d'une nécessité d'engager des amendes administratives. Ce dossier est bloqué au niveau du Cabinet du Ministre Antoine car cela dépend de son Administration et donc, c'est peut-être là qu'il faudrait titiller. Y- a-t- il application de sanctions ?

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : je vais céder la parole à M. l'Echevin du Logement.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : effectivement, Mme Prévot, nous avons travaillé avec le collectif « Sans Toi mais Ensemble » sur la question de l'obligation d'affichage des loyers, nous avons systématiquement intégré dans tous les dossiers de permis de location le rappel de cette obligation. Le problème est que, globalement, les communes sont malheureusement en manque d'outils contraignants et de sanctions à l'égard des propriétaires. Nous avons récemment rappelé au ministre Nollet notre souhait de pouvoir bénéficier de cet arrêté permettant de compléter le décret en matière de sanctions et notamment d'amendes administratives. Je suppose qu'au niveau du Gouvernement wallon, la question va suivre son cours. Dans toute la mesure de nos possibilités c-à-d tous les contacts que nous avons avec les propriétaires, cette obligation est rappelée administrativement par la Ville de Mons.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci, M. l'Echevin. Mme Prévot

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : par rapport justement à l'obligation d'afficher le prix des loyers, je puis vous dire peut-être que, du moment que la chose est prévue dans le règlement communal, on peut appliquer une amende de 50 à 200 €, comme le font déjà Liège, Gand, Schaerbeek, Saint-Josse et, apparemment, ça marche très bien.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci, Mme. D'autres répliques ?

Qui souhaite prendre la parole. M. Lecocq

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : je ne vous abreuverai pas du programme électoral du MR pour les prochaines élections comme a pu le faire l'opposition ce soir. Nous avons été bien attaqués par l'opposition, c'est sans doute que nous prenons de plus en plus de poids et que notre travail efficace commence à déranger. Je limiterai mon intervention au budget de la Ville car, étant resté un bon moment dans l'opposition, 36 ans si j'ai bonne mémoire, le MR montois n'avait pas l'habitude d'assumer des responsabilités au sein du Collège. Depuis 12 ans maintenant, nous participons et

assumons nos responsabilités par l'intermédiaire de l'échevinat des Finances : Richard Miller, Françoise Colinia, Bernard Beugnies ont assumé le rôle de gardien du budget. L'Echevin n'a pas un rôle facile car si la situation est difficile, c'est de sa responsabilité tandis que si tout va bien, c'est le Collège. Enfin, c'est ce qu'on a l'habitude d'entendre. Pourtant, il s'agit bien d'un travail de groupe et même si l'Echevin des Finances n'est que le gardien du bon déroulement du budget, contrairement à ce que pensent les Ecolos, il a un rôle primordial de suivi rigoureux des dépenses de la Ville. De l'expérience de mes collègues, même si ce rôle est ingrat, il n'en est pas moins passionnant. Plusieurs membres du Collège ont cité quelques exemples : depuis quelques années et plus intensément ces dernières années, nous avons assisté à l'élaboration de nombreux investissements : 55.000.000 € qui représentent beaucoup beaucoup d'argent rien que pour le budget 2012. Tout ce qui a été réalisé, tout ce qui sera réalisé demain, c'est bien entendu à l'actif du Collège mais c'est aussi grâce au regard avisé de l'Echevin des Finances. Que pouvons-nous également constater à la lecture du budget ? Pas de dérapage, juste une petite glissade contrôlée, pas de nouvelle taxe, pas d'augmentation des taxes en place sauf l'index, pas d'augmentation de l'additionnel à l'IPP ni au précompte immobilier depuis 12 ans maintenant. Bref, une gestion saine, nous avons donc tenu parole quoi qu'en pense l'opposition. Malgré cette gestion rigoureuse, nous avons pu accorder une augmentation de la dotation à la zone de police pour une police encore plus efficace, souhaitons-le. Dans le même temps, nous constatons une augmentation des recettes découlant de l'IPP sans doute due à plusieurs facteurs : taxonweb qui favorise une perception plus rapide de l'impôt mais aussi l'augmentation de la population. Cette augmentation n'est d'ailleurs pas étrangère aux investissements que la Ville a réalisés ces dernières années. Il y a également l'augmentation du revenu moyen par habitant, ce qui devrait tous nous réjouir. Nous constatons également une gestion efficace de la dette notamment par la création des billets de trésorerie qui permet de diminuer sensiblement les charges d'intérêts. En résumé, ce budget est optimiste, regarde vers l'avenir et prépare les générations futures. Je termine par une marque de confiance en forme de recommandation : soyons vigilants pour l'après 2015. Il faudra pérenniser tous les investissements réalisés et à réaliser, assurer l'entretien à coûts mesurés, je pense également à la maîtrise des coûts du personnel que nous devons engager pour l'occasion. Le MR est pleinement satisfait du travail de son échevin des finances et marque sa confiance au Collège. Je vous remercie de votre attention.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci, M.Lecocq. D'autres personnes souhaitent-elles prendre la parole ? Mme Ouali, je vous cède la parole

Mme Mélanie OUALI, Conseillère : le Groupe socialiste votera sans réserve le budget 2012 car nous constatons que ce budget s'inscrit pleinement dans les balises du plan de gestion que nous avons adopté lors du conseil communal d'octobre 2010. Au niveau de la sécurité, il y a une augmentation sensible des subventions de la Ville pour la zone de police, ce qui permettra de maintenir les actions ponctuelles telles les opérations menées au niveau de la gare de Mons, il faudra par ailleurs certainement renforcer la sécurité au niveau des commerces. Au niveau du Service Incendie, nous espérons que la réorganisation profonde attendue pourra être entamée progressivement à partir de l'année prochaine. Cela permettra une plus grande efficacité de nos services. A ce jour, le centre RINSIS a été transféré au Fédéral au 1<sup>er</sup> novembre 2011 et c'est une étape importante. Parallèlement aux efforts menés en matière de sécurité, le budget de la Ville répond aux attentes de l'Action Sociale par un accroissement sensible de la dotation au CPAS de l'ordre d'un million. Nous en profitons pour saluer le travail rigoureux du Conseil de l'action sociale et de son président qui sont inévitablement confrontés aux conséquences de la grave crise économique et financière européenne que nous ressentons aussi dans notre région. A noter que l'augmentation de la pauvreté à Mons est moins significative que dans d'autres villes. En ce qui concerne plus largement les citoyens, personne n'est oublié, ni les jeunes, ni les aînés. L'année passée, on a vu s'ouvrir une nouvelle crèche à l'allée des Oiseaux, idem au niveau des aînés avec l'ouverture de la nouvelle MRS à Havré. D'une façon plus générale, de nombreux logements publics ont été rénovés et de nombreuses constructions privées sortent et sortiront de terre en 2012. Grâce aux aides financières de la Région et de l'Europe, la Ville poursuit sa transformation positive : plusieurs quartiers de la ville tels que le quartier de la gare ou le Marché aux Herbes seront rénovés ainsi que de nombreuses voiries. Le Collège est conscient des désagréments qu'entraînent ces travaux mais nous sommes persuadés que les effets en seront très positifs. N'oublions pas Jemappes car en 2012, débutera la restructuration complète de l'avenue du Champ de Bataille, travaux réclamés depuis très longtemps, ainsi que la rénovation de la place. N'oublions pas pour autant les travaux de proximité : une cinquantaine de travaux de rénovation de voiries et de trottoirs sont ainsi prévus en 2012 dans tout le Grand Mons. Nous saluons l'ensemble du personnel communal pour sa collaboration suite au plan de redéploiement qui est en cours actuellement. 2012 sera l'année durant laquelle 8 pompiers seront engagés, 32

agents communaux nommés. N'oublions pas la revalorisation de l'échelle barémique de la RGB pour les niveaux 3. Quant au sport, après l'ouverture de la nouvelle piscine du Grand Large l'année dernière, 2012 verra l'aboutissement d'un nouvel outil de travail important pour les athlètes montois : la réalisation d'une piste couverte au MOHA à Obourg. En conclusion, nous saluons le travail réalisé par le Collège mais aussi par l'ensemble du personnel pour le développement de notre ville.

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Merci Mme la conseillère.

Permettez-moi une petite considération avant de passer aux votes. Je voudrais d'abord remercier les chefs de groupe et tous les conseillers pour leurs différentes interventions lors de ce conseil budgétaire. Certaines étaient plus optimistes, d'autres plus critiques. Le budget est l'outil technique essentiel qui définit la politique communale. C'est un défi difficile mais le Collège s'y attelle chaque année pour le bien de tous les concitoyens avec des priorités essentielles : l'action sociale, la sécurité, l'enseignement, la propreté. C'est une politique ambitieuse pour notre ville avec une majorité tournée vers l'avenir. Espérons que la minorité le sera aussi dans l'intérêt de tous. Merci beaucoup. Passons aux votes des points tels qu'ils sont inscrits dans l'ordre du jour du Conseil Communal

**Sortie de M. Bailly = 38 présents**

**14<sup>e</sup> Objet : Budget 2012 du CPAS – Approbation. Gestion f. B2012 CPAS**

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

- 31 OUI : Mme Houdart, MM. Beugnies, Martin, Sakas, Barvais, Mme Cruveiller, MM. Darville, Deplus, Mme Ouali, MM. Debaugnies, Miller, Mmes Kapompole, Colinia, MM. Rossi, Del Borrello, Mme Cousturier, MM. De Puyt, Manderlier, Lecocq, Mme Pourbaix, MM. Lafosse, Muzalia Wendasubia, Mmes Nahime, Brichaux, Job, M. Tondreau, Mme Hocquet, MM. Dupont, Bresart, Mmes Bourouba, Waelput
- 7 abs. : M. Viseur, Mmes Mercier, Moucheron, M. Hambye, Mme Prévot, M. Dubois, Mme Francq

ADOPTÉ - 51<sup>ème</sup> annexe

**15<sup>e</sup> Objet : Dotation Zone de Police 2012. Gestion f. D/ZP2012**

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

- 31 OUI : Mme Houdart, MM. Beugnies, Martin, Sakas, Barvais, Mme Cruveiller, MM. Darville, Deplus, Mme Ouali, MM. Debaugnies, Miller, Mmes Kapompole, Colinia, MM. Rossi, Del Borrello, Mme Cousturier, MM. De Puyt, Manderlier, Lecocq, Mme Pourbaix, MM. Lafosse, Muzalia



Wendasubia, Mmes Nahime, Brichaux, Job, M.Tondreau, Mme Hocquet, MM. Dupont, Bresart, Mmes Bourouba, Waelput  
 7 abs. : M. Viseur, Mmes Mercier, Moucheron, M.Hambye, Mme Prévot, M. Dubois, Mme Francq

ADOPTE - 52ème annexe

**18° Objet : Budget général des recettes et des dépenses pour l'exercice 2012. Gestion f. B/2012**

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

31 OUI : Mme Houdart, MM. Beugnies, Martin, Sakas, Barvais, Mme Cruveiller, MM. Darville, Deplus, Mme Ouali, MM. Debaugnies, Miller, Mmes Kapompole, Colinia, MM. Rossi, Del Borrello, Mme Cousturier, MM. De Puyt, Manderlier, Lecocq, Mmes Pourbaix, MM. Lafosse, Muzalia Wendasubia, Mmes Nahime, Brichaux, Job, M. Tondreau, Mme Hocquet, MM. Dupont, Bresart, Mmes Bourouba, Waelput  
 7 NON : M. Viseur, Mmes Mercier, Moucheron, M.Hambye, Mme Prévot, M. Dubois, Mme Francq

ADOPTE - 53ème annexe

**22° Objet : Budget Régie foncière et de Services – exercice 2012. Approbation. Régie foncière 20110811/001**

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

31 OUI : Mme Houdart, MM. Beugnies, Martin, Sakas, Barvais, Mme Cruveiller, MM. Darville, Deplus, Mme Ouali, M. Debaugnies, Miller, Mmes Kapompole, Colinia, MM. Rossi, Del Borrello, Mme Cousturier, MM. De Puyt, Manderlier, Lecocq, Mme Pourbaix, MM. Lafosse, Muzalia Wendasubia, Mmes Nahime, Brichaux, Job, M. Tondreau, Mme Hocquet, MM. Dupont, Bresart, Mmes Bourouba, Waelput  
 3 NON : M. Viseur, Mme Prévot, M. Dubois  
 4 abs. : Mmes Mercier, Moucheron, M.Hambye, Mme Francq

ADOPTE - 54ème annexe

**32° Objet : Budget de l'exercice 2012 – Approbation du programme des investissements extraordinaires. 3e/3° A/20522/DM**

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : Mme Houdart, MM. Beugnies, Martin, Sakas, Barvais, Mme Cruveiller, MM. Darville, Deplus, Mme Ouali, M. Debaugnies, Miller, Mmes Kapompole, Colinia, MM. Rossi, Del Borrello, Mme Cousturier, MM. De Puyt, Manderlier, Lecocq, Mme Pourbaix, MM. Lafosse, Muzalia

Wendasubia, Mmes Nahime, Brichaux, Job, M. Tondreau, Mme  
Hocquet, MM. Dupont, Bresart, Mmes Bourouba, Francq, Waelput  
6 NON : M. Viseur, Mmes Mercier, Moucheron, M. Hambye, Mme Prévot, M.  
Dubois

ADOPTE - 55<sup>ème</sup> annexe

Mme Catherine HOUDART, Echevine-Présidente : Voilà qui clôture notre ordre du  
jour de la séance publique

La séance s'ouvre à huis clos avec 38 présents.

Sont absents : MM. DUPONT JP, W.MERCIER, JACQUEMIN, DI RUPO  
Mme DEJARDIN, M. TRANCHANT

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

**33<sup>e</sup> Objet : ASBL ORCHESTRE ROYAL DE CHAMBRE DE WALLONIE. Démission  
d'un représentant de la Ville à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration.  
Désignation de son remplaçant. Approbation. Gestion f. C/ORCW/remplacement**  
ADOPTE – 56<sup>ème</sup> annexe

**34<sup>e</sup> Objet : PERSONNEL ADMINISTRATIF**

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

a) Octroi d'un congé parental, dans le cadre d'une interruption de carrière à 4/5e temps, à un  
Chef de bureau administratif. Autorisation. GRH/SH/11415  
ADOPTE – 57<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

b) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5e temps octroyée à une employée  
d'administration. GRH/SH/4728  
ADOPTE – 58<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

c) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5e temps octroyée à une employée  
d'administration. GRH/SH/4499  
ADOPTE – 59<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

d) Prorogation de l'interruption de carrière à mi-temps octroyée à une employée  
d'administration. GRH/SH/4828  
ADOPTE – 60<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- e) Octroi d'interruptions de carrière à une employée d'administration. GRH/SH/4306  
ADOPTÉ – 61<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- f) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5e temps octroyée à une employée  
d'administration. GRH/SH/4418  
ADOPTÉ – 62<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- 35<sup>e</sup> Objet : PERSONNEL OUVRIER. Modification de l'interruption complète de carrière  
octroyée à un brigadier définitif. GRH/SH/11074  
ADOPTÉ – 63<sup>ème</sup> annexe**

**36<sup>e</sup> Objet : AIDES A LA PROMOTION DE L'EMPLOI**

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- a) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations à 4/5e temps à une  
employée d'administration. GRH/SH/17370  
ADOPTÉ – 64<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- b) Prorogation de l'interruption de carrière à mi-temps octroyée à une employée  
d'administration. GRH/SH/10621  
ADOPTÉ – 65<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- c) Octroi d'un congé parental dans le cadre d'une interruption complète de carrière à une  
auxiliaire d'administration. GRH/SH/12072  
ADOPTÉ – 66<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- d) Prorogation de l'interruption de carrière à mi-temps octroyée à une auxiliaire professionnelle  
APE et concierge contractuelle. GRH/SH/11208  
ADOPTÉ – 67<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- e) Fin de convention de mise à disposition d'agents auprès de l'ASBL « Office du Tourisme ». Modification. GRH/HH/APE/09/2011/OT  
ADOPTÉ – 68<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- 37<sup>e</sup> Objet : PERSONNEL CONTRACTUEL. Octroi d'une interruption complète de  
carrière à un employée d'administration. GRH/SH/12249  
ADOPTÉ – 69<sup>ème</sup> annexe**

**38° Objet : SERVICE INCENDIE – PERSONNEL**

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

a) Département Centre 100 : prorogation du détachement d'un sapeur-pompier professionnel de Tournai au Centre 100. SI/Cel. GRH 13GEN/RINSIS

ADOPTÉ – 70<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

b) Prorogation réserve de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels chauffeurs. SI/Cel.GRH

ADOPTÉ – 71<sup>ème</sup> annexe

**39° Objet : ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES**

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

a) Désignations à titre intérimaire d'institutrices maternelles. 8e/1<sup>e</sup>

~~3556/3543/3540/3519(2)/3741/3549/3804/3632/3798(4)/3772(3)/3842/3888~~

ADOPTÉ – 72<sup>ème</sup> à 76<sup>ème</sup> annexes

b) Désignations à titre temporaire dans un emploi vacant d'institutrices maternelle. 8e/1e  
3556/3737/3747/3630/3567/3540

REMIS

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

c) Nomination à titre définitif d'une Directrice d'école. 8e/1<sup>e</sup> 6899

ADOPTÉ – 77<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

d) Désignations de maîtres spéciaux d'éducation physique à titre temporaire dans des emplois non vacants. 8e/1<sup>e</sup> 3802(2)/3943(2)

ADOPTÉ – 78<sup>ème</sup> à 81<sup>ème</sup> annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

e) Désignations d'institutrices primaires à titre temporaire dans des emplois non vacants. 8e/1e  
3942/3937(2)

ADOPTÉ – 82<sup>ème</sup> à 84<sup>ème</sup> annexes

**40° Objet : ACADÉMIE DE MUSIQUE**

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

a) Démission d'un professeur de guitare en vue de sa mise à la retraite. 8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 7546

ADOPTÉ – 85<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- b) Démission du Directeur de l'Académie en vue de sa mise à la retraite. 8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 5707  
ADOPTÉ – 86<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- c) Nomination d'un professeur de violoncelle à titre définitif. 8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 3600  
ADOPTÉ – 87<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- d) Nomination d'un professeur de Harpe à titre définitif. 8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 3348  
ADOPTÉ – 88<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- e) Nomination d'un professeur d'art dramatique à titre définitif. 8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 3427  
ADOPTÉ – 89<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- f) Nomination d'une surveillante-éducatrice à titre définitif. 8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 3347  
ADOPTÉ – 90<sup>ème</sup> annexe

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de prendre la parole, M. le Président constate qu'au vœu de l'article L 1122-16 du Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance s'est déroulée sans réclamation contre les procès-verbaux de la réunion du 25 octobre 2011. Ceux-ci sont alors adoptés.

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :  
Le Secrétaire communal,

L'Echevine-Présidente,

P. URBAIN.

C. HOUDART.

=====